

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 139 (2013)

Artikel: Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron : découvertes anciennes et fouilles récentes : essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois
Autor: Luginbühl, Thierry / Cramatte, Cédric / Hoznour, Jana
Kapitel: 4: La terrasse et le temple
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835722>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4

La terrasse et le temple

4.1 La terrasse : topographie, stratigraphie et horizons

La terrasse du temple

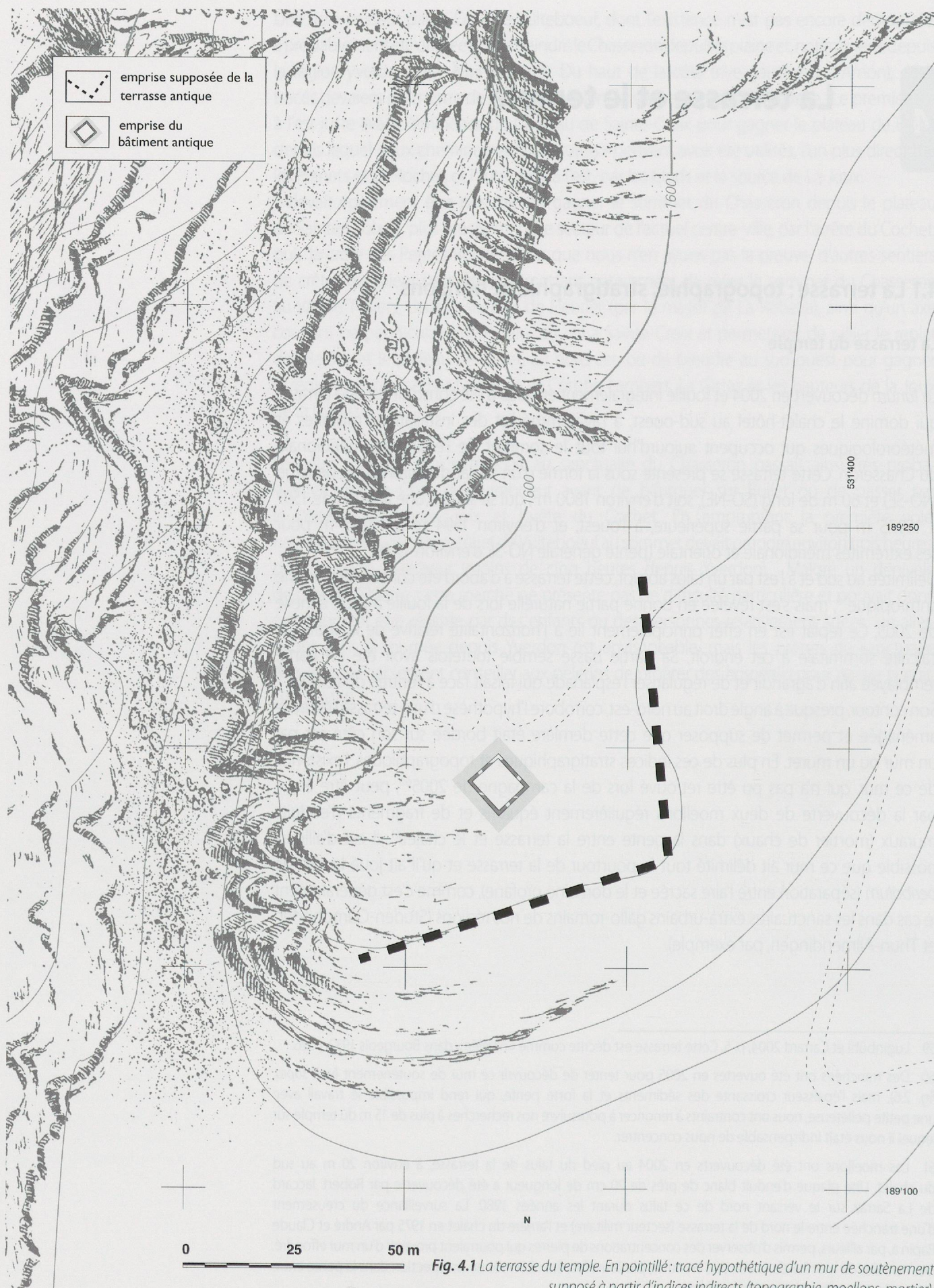
Le *fanum* découvert en 2004 et fouillé intégralement en 2005 a été construit sur une terrasse qui domine le chalet-hôtel au sud-ouest, à l'aval immédiat des installations militaires et météorologiques qui occupent aujourd'hui tout le sommet de l'éminence méridionale du Chasseron. Cette terrasse se présente sous la forme d'un replat d'environ 30 m de large (NO-SE) et 60 m de long (SO-NE), soit d'environ 1800 m², qui se situe à une altitude de 1597 à 1597,5 m pour sa partie supérieure, à l'ouest, et d'environ 1594 m à 1594,5 m pour ses extrémités méridionale et orientale (pente générale NO-SE d'environ 12 %).

Délimitée au sud et à l'est par un talus abrupt, cette terrasse a d'abord été considérée comme anthropique⁵⁹, mais s'est révélée en bonne partie naturelle lors de la fouille à large échelle de 2005. Ce replat est en effet principalement lié à l'horizontalité relative de la strate de calcaire sommitale à cet endroit. Sa partie basse semble toutefois avoir été en partie remblayée afin d'agrandir et de régulariser l'esplanade qui faisait face à l'entrée du temple. Son contour, presque à angle droit au nord-est, corrobore l'hypothèse d'une terrasse naturelle aménagée et permet de supposer que cette dernière était bordée sur son côté est par un mur ou un muret. En plus de ces indices stratigraphiques et topographiques, l'existence de ce mur, qui n'a pas pu être retrouvé lors de la campagne de 2005⁶⁰, peut être étayé par la découverte de deux moellons régulièrement équarris et de fragments d'enduits muraux (mortier de chaux) dans la pente entre la terrasse et le chalet⁶¹. Il est d'ailleurs possible que ce mur ait délimité tout le pourtour de la terrasse et qu'il ait joué le rôle de *peribolum* (séparation entre l'aire sacrée et le domaine profane), comme c'est généralement le cas dans les sanctuaires extra-urbains gallo-romains de nos régions (Studen-Gumpboden et Thun-Allmendingen, par exemple).

59 Luginbühl et Carrard 2004, p. 5. Cette terrasse est décrite comme « nivelée » dans Bourgeois 1932, p. 26.

60 Des tranchées ont été ouvertes en 2005 pour tenter de découvrir ce mur de soutènement (voir *supra*, fig. 2.6), mais l'épaisseur croissante des sédiments et la forte pente, qui rend impossible le travail avec une petite pelleuse, nous ont contraints à renoncer à poursuivre nos recherches à plus de 15 m du temple sur lequel il nous était indispensable de nous concentrer.

61 Les moellons ont été découverts en 2004 au pied du talus de la terrasse, à environ 20 m au sud du chalet. Une plaque d'enduit blanc de près de 20 cm de longueur a été découverte par Robert Jaccard de La Sarraz sur le versant nord de ce talus durant les années 1980. La surveillance du creusement d'une tranchée entre le nord de la terrasse (secteur militaire) et l'arrière du chalet en 1975 par André et Claude Rapin a, par ailleurs, permis d'observer des concentrations de pierres qui pourraient provenir d'un mur effondré. Des nodules de mortier de chaux ont, en outre, plusieurs fois été observés en prospection dans la pente entre le temple et la petite terrasse du restaurant.



Stratigraphie et horizons

Les sondages puis les fouilles réalisés sur la terrasse du temple durant les campagnes de 2004 et de 2005 ont permis d'y définir 10 horizons stratigraphiques, codés de A à J en fonction de leur ancienneté (croissante) :

HORIZONS STRATIGRAPHIQUES

A	humus
B	perturbation moderne
C	démolition antique remaniée
D	démolition antique en place
E	occupation antique
F	structure antique
G	remblai antique
H	substrat remanié
I	calcaire cryoclasté
J	calcaire en place

Ces horizons ne sont pas représentés de manière uniforme sur l'ensemble de la terrasse. Très simple dans sa périphérie (humus-cryoclaste-rocher), la stratigraphie se complexifie en se rapprochant du *fanum* d'environ 15 x 16 m qui occupe son centre, avec l'apparition de substrat remanié, puis d'une couche de démolition de plus en plus riche en tuiles⁶².

La stratigraphie à l'intérieur du temple est naturellement plus complexe (voir chap. 4.3.1). À l'intérieur de sa *cella* d'environ 9 x 10 m comme sur le périmètre de sa galerie, qui semble large de près de 3 m, l'humus et les niveaux remaniés couvrent un niveau principalement constitué de pierres de blocage et de moellons provenant de la démolition des murs de l'édifice. Ce niveau repose, quant à lui, sur une épaisse couche de tuiles, dont la densité et la disposition montrent clairement qu'il résulte directement de l'effondrement de la toiture, naturellement antérieur à celui des murs qui la soutenaient. Le pesage systématique de ces *tegulae* a montré que seule une partie des éléments de couverture du temple était encore en place, mais l'ouverture de décapages en *open area* a permis d'observer de larges secteurs où ces tuiles n'avaient pas été remaniées. En l'absence des planchers qui devaient couvrir tout le sol de l'édifice (*cella* et galerie), ces tuiles reposent soit directement sur le substrat naturel (roche en place ou cryoclastée), soit sur des niveaux de remblais.

Les niveaux antérieurs à la construction du temple ne sont connus que par la découverte de lambeaux de sols naturels (humus ancien) et anthropiques (niveaux de marche avec de minuscules tessons laténiens), dont l'altitude donne à penser que de nombreux affleurements aujourd'hui couverts par l'humus ou des remblais étaient visibles durant l'Antiquité. Il semble donc permis de se représenter la surface de la terrasse sous la forme d'une alternance

⁶² Voir chap. 4.3. Un commentaire très précis de ces niveaux de terrasse et plusieurs stratigraphies ont été publiés dans Luginbühl et Carrard 2004, p. 14-26.

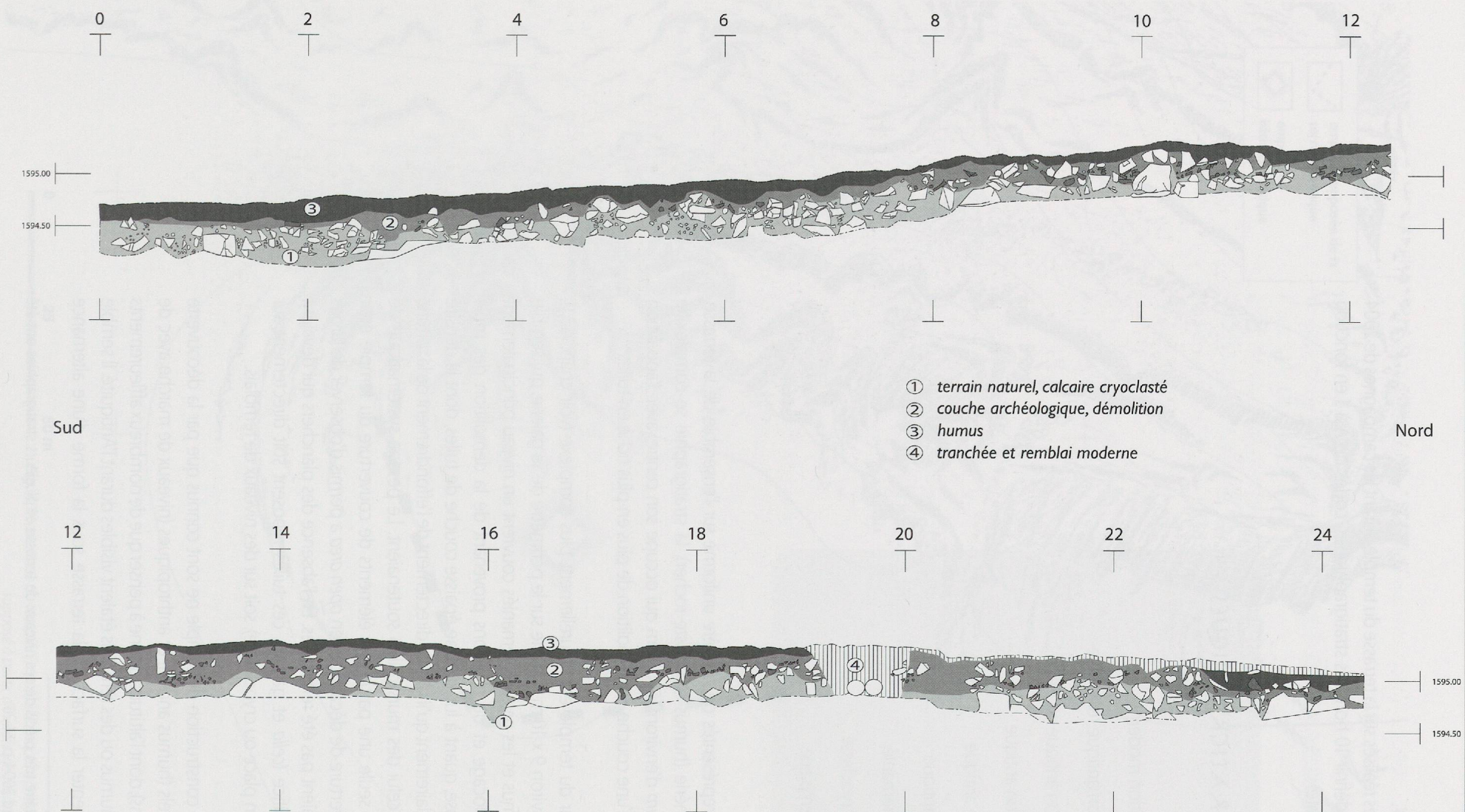


Fig. 4.2 Stratigraphie nord-sud,
 vue ouest, perpendiculaire
 au mur sud de la cella.

de secteurs herbeux et d'affleurements, comme le prouve d'ailleurs l'insertion de monnaies dans leurs lapiés⁶³. Découvert en 2004, à l'intérieur de la *cella*, un gros affleurement très usé et creusé de cupules naturelles (fig. 4.3) devait également être apparent avant la construction du temple et a peut-être joué un rôle dans le choix de sa localisation précise. (TL)



Fig. 4.3 Affleurement « usé » et stratigraphies (vues sud et est) à l'intérieur de la *cella* du temple (2005).

4.2 Le secteur du temple : structures et stratigraphie

L'ensemble des structures mises au jour dans le secteur de la terrasse se résume à quatre murs, trois fosses, huit trous de poteau et quelques empierrements (fig. 4.4). L'ensemble permet néanmoins l'identification certaine d'un *fanum* et laisse reconstituer avec une précision satisfaisante l'histoire du secteur.

PÉRIODE 1

Niveaux antérieurs à la construction du *fanum*.

PÉRIODE 2

Construction et premier état du *fanum*.

PÉRIODE 3

Second état du temple (sans galerie).

PÉRIODE 4

Niveaux postérieurs à la chute du toit et antérieurs à celle des murs.

PÉRIODE 5

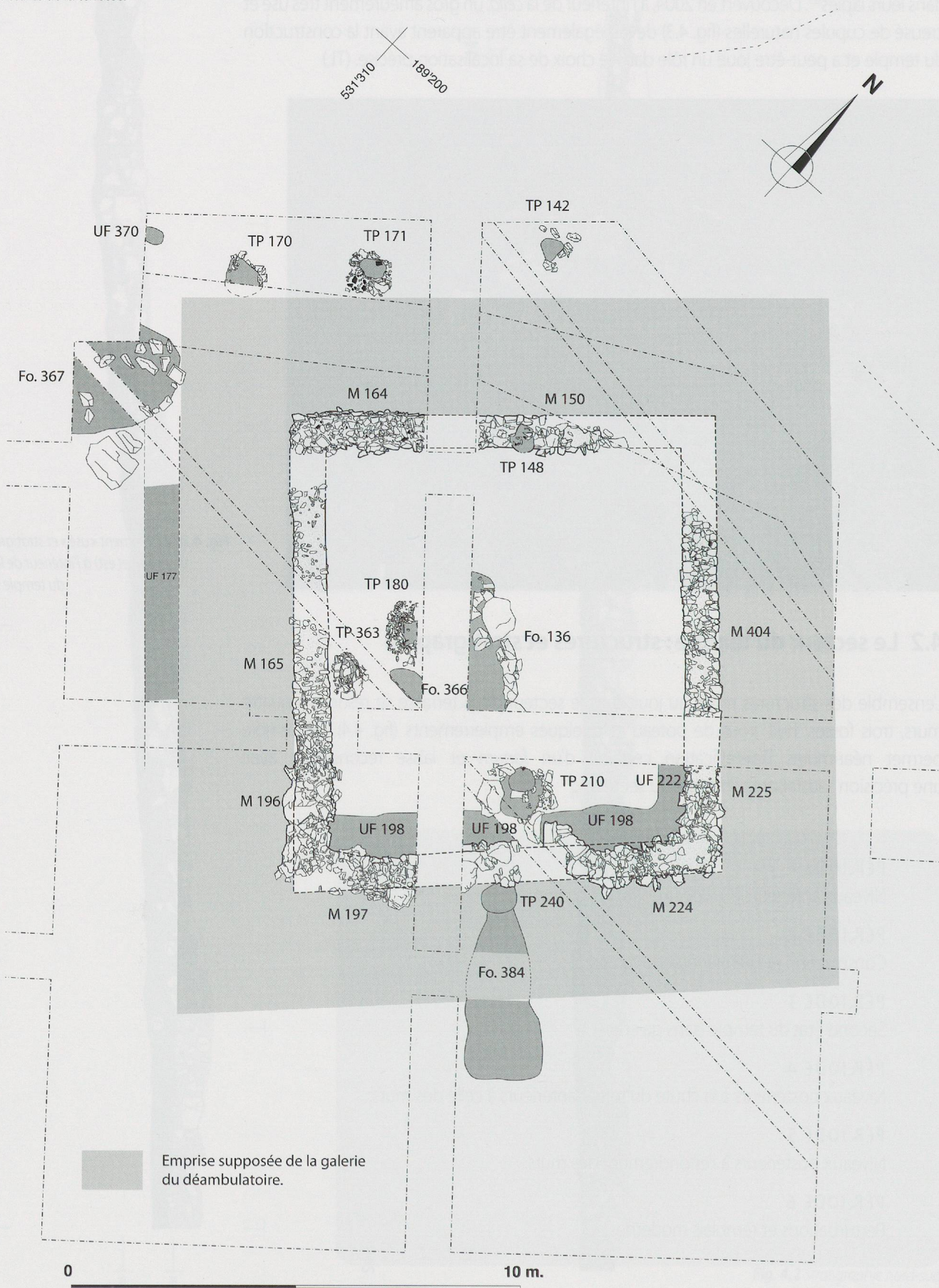
Niveaux postérieurs à l'effondrement des murs.

PÉRIODE 6

Perturbations et remblais modernes.

63 Voir Luginbühl et Carrard 2004, p. 23-24.

Fig. 4.4 Plan détaillé de l'ensemble des structures de la terrasse.

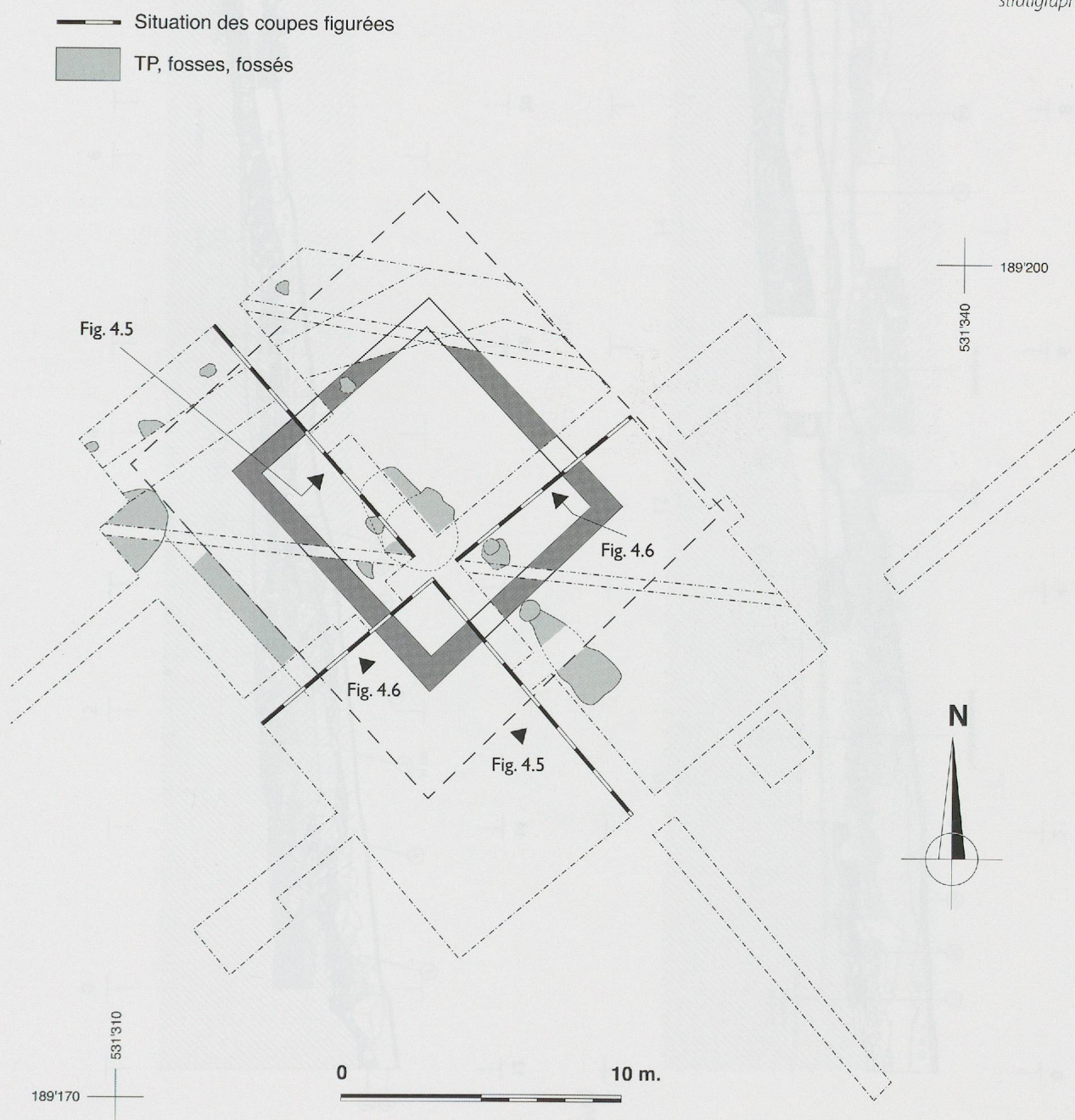


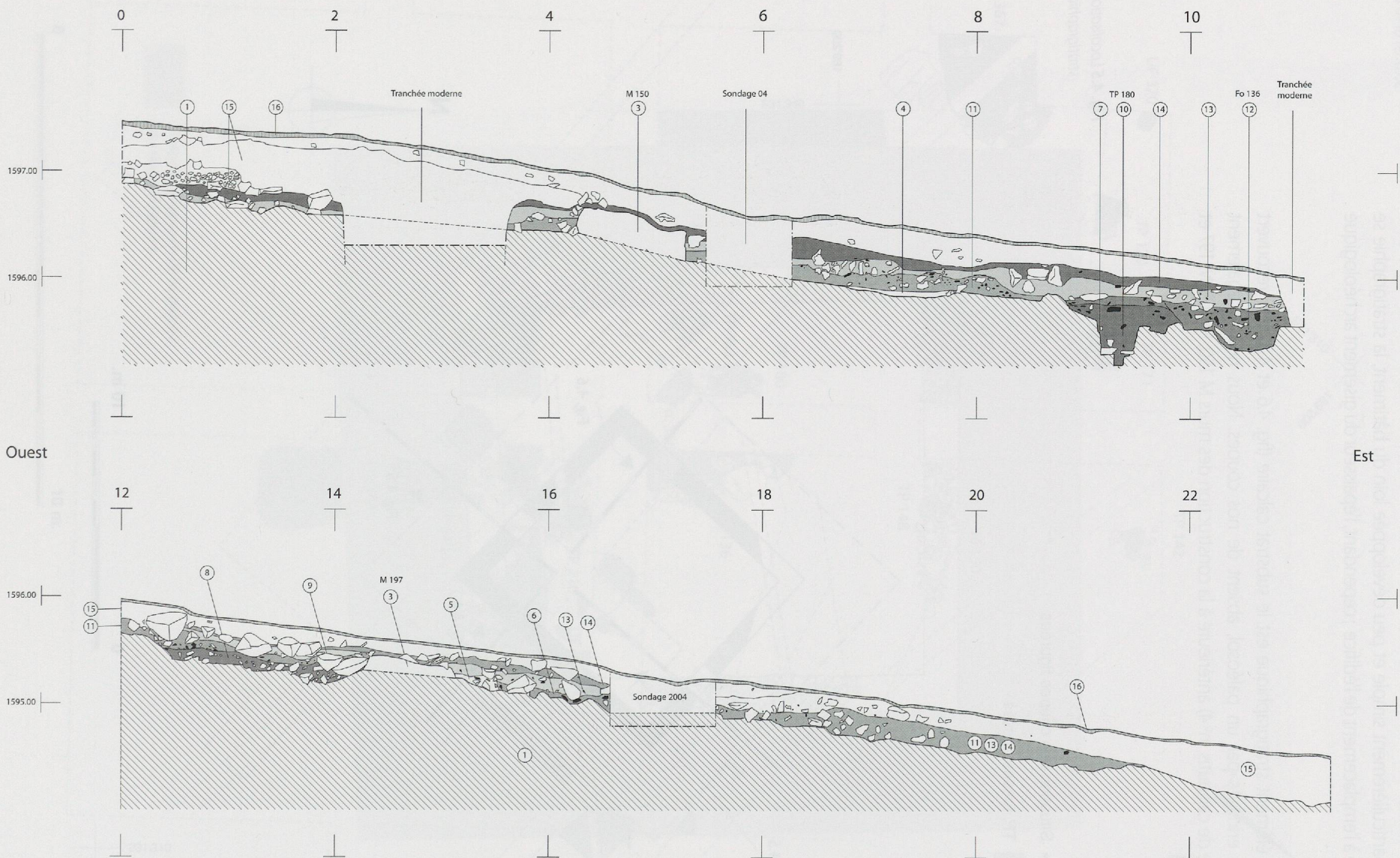
4.2.1 La stratigraphie

Si elle est particulièrement simple et peu développée loin du bâtiment, la stratigraphie se complexifie à l'emplacement de l'édifice ; cependant, l'épaisseur du gisement archéologique reste faible.

Le premier élément stratigraphique est le substrat calcaire (fig. 4.6 et 4.7, n° 1), recouvert en certains endroits par un paléosol, absent de nos coupes. Nous notons également une couche de cailloutis (n° 4) antérieure à la construction des murs M 150, M 165, M 197 et M 225 (n° 3).

Fig. 4.5 Localisation des coupes stratigraphiques figurées.





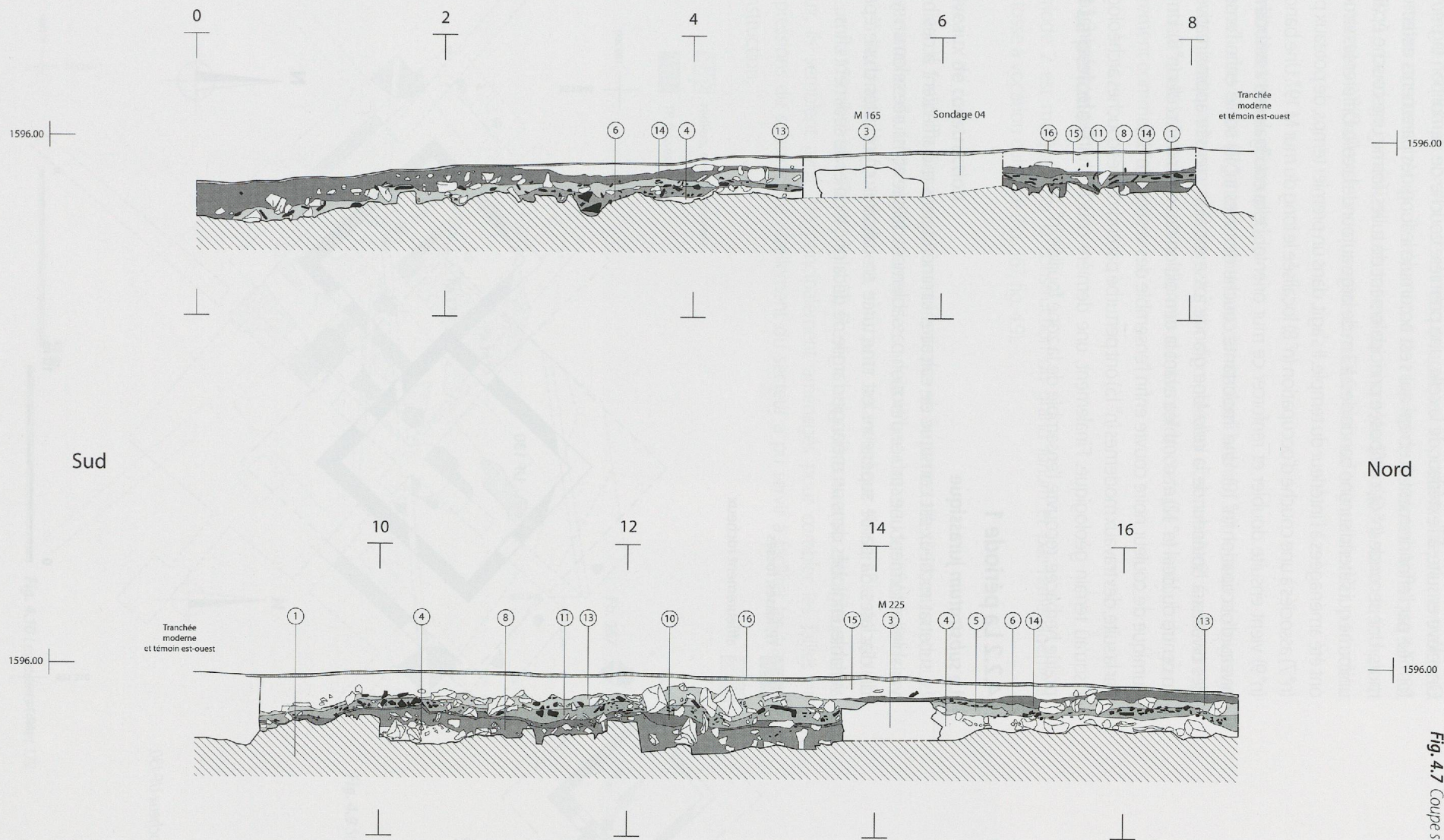


Fig. 4.7 Coupe stratigraphique sud-nord.

On relève ensuite, à l'extérieur de la *cella*, une première couche de démolition (fig. 4.7, n° 5), formée par l'effondrement du crépi qui s'est accumulé le long des parements externes des murs. Une seconde (n° 6), composée principalement de tuiles, forme une couche épaisse et uniforme qui s'étend sur une bande de 2 à 3 m de large autour de la *cella*. Différentes structures ont été aménagées à l'intérieur du temple. Il s'agit, dans un premier temps, de poteaux plantés (n° 7) associés à une couche d'occupation (n° 8) localisée le long du mur M 197. Une banquette (n° 9) vient ensuite doubler et renforcer ce mur oriental ; elle est également associée à un niveau d'occupation (n° 10). Une importante couche de tuiles (n° 11) scelle enfin l'ensemble des niveaux à l'intérieur de la *cella*. Une grande fosse est alors creusée approximativement au centre du local (n° 12) et comblée avant la démolition des murs de la *cella* (n° 3). Un limon humique de couleur noire couvre enfin l'ensemble des vestiges (n° 14).

Par la suite, des travaux modernes (n° 15) ont perturbé par endroits les couches archéologiques jusqu'au terrain géologique. Finalement, une dernière couche humique de surface, sous prairie herbacée, recouvre l'ensemble de la zone fouillée (n° 16).

4.2.2 La période 1

Le *substratum* jurassique

Le substrat rocheux est constitué de calcaires kimméridgiens qui affleurent à des niveaux variables et forment une surface d'érosion passablement délitée et fissurée selon un système de diaclases. Sa partie supérieure est structurée en calcaires cryoclastés d'une épaisseur variable, englobés dans un mélange d'argile de décalcification et de sédiments fins.

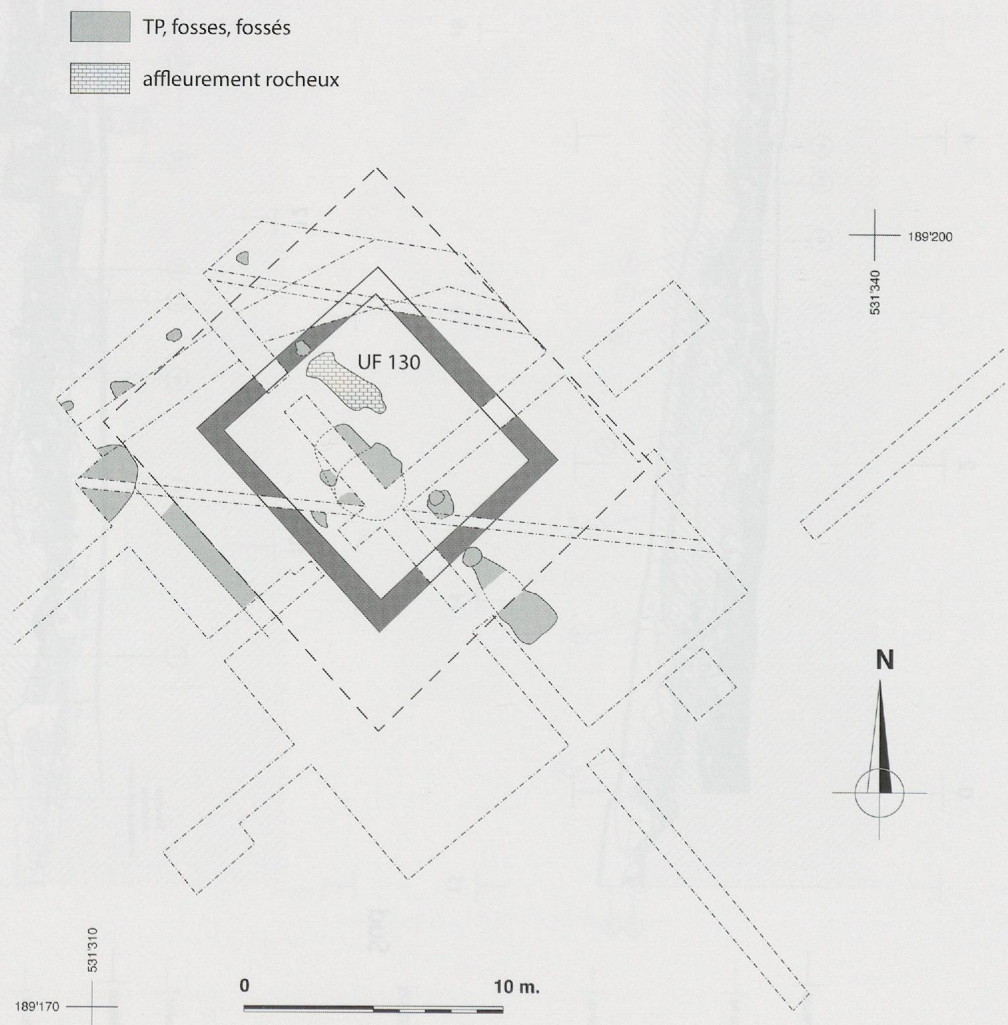


Fig. 4.8 Affleurement rocheux UF 130.

Le centre du sondage nord-ouest est occupé par un important affleurement rocheux d'orientation est-ouest, très érodé et parsemé de cupules de dissolution karstique (UF 130, fig. 4.8). Le pendage général du substrat est de l'ordre de 12% dans la zone du temple et s'accroît vers le nord-est, à une quinzaine de mètres du mur oriental de *cella*, où il atteint 27%.

Les premières traces d'occupation

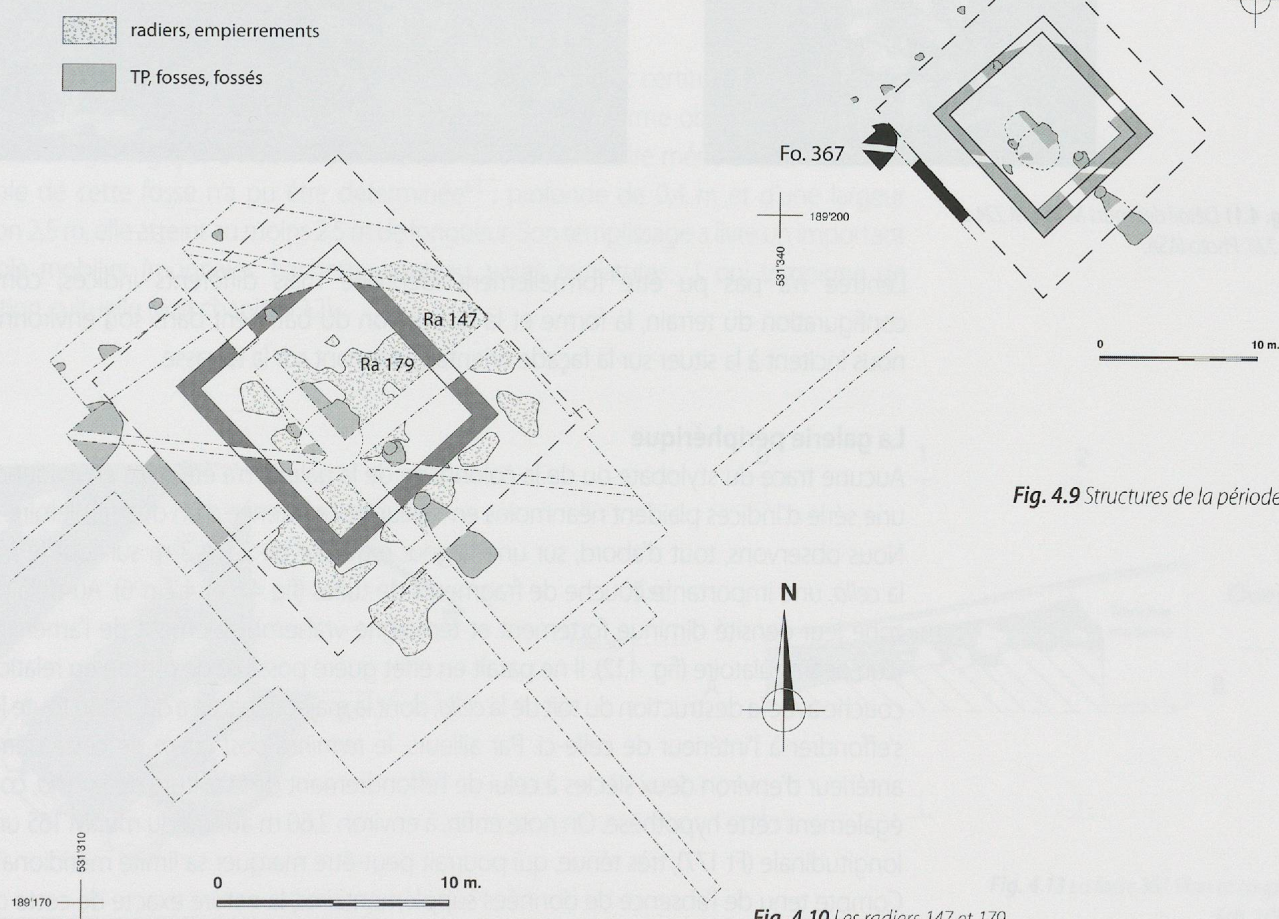
Une couche de limon organique contenant du matériel laténien est le seul témoignage d'une occupation antérieure au *fanum*. Il s'agit d'un paléosol observé en de rares endroits, notamment sous la première assise du mur occidental du temple et autour du grand affleurement commenté *supra*.

4.2.3 La période 2

La période 2 est marquée par la construction du grand *fanum* et par l'aménagement d'une fosse à vocation cultuelle (Fo. 367, fig. 4.9).

Les niveaux de construction

Des radiers de 5 à 20 cm d'épaisseur constitués de pierres de petite taille (3-10 cm) contenues dans une matrice de limon argilo-sableux de couleur brune ont été identifiés à l'intérieur comme à l'extérieur du futur bâtiment, sans pour autant couvrir l'ensemble du secteur (intérieur: Ra 179; extérieur: Ra 147, fig. 4.10). Présents uniquement autour des affleurements rocheux, ils semblent avoir été principalement aménagés pour combler les failles et les dépressions du substrat. Ce nivellement du secteur a pu servir à faciliter les travaux de construction.



La cella

La *cella* est constituée de quatre murs délimitant un local rectangulaire de 10,6 x 9,6 m (hors tout), légèrement trapézoïdal, d'orientation générale sud-est/nord-ouest. Sa superficie interne (aux parements intérieurs) est d'environ 72 m². L'état de conservation des murs est relativement mauvais, en particulier dans la partie orientale du bâtiment. Son angle nord-ouest, de même que des segments des murs est et sud ont été détruits par des tranchées modernes. Leur largeur varie entre 70 et 80 cm. La base des murs est constituée d'une à deux assises de réglage composées de moellons grossièrement équarris (10-20 cm), de gros blocs ou de pierres disposés en hérisson et liées par du limon argilo-sableux. Ces assises sont posées à même le substrat, voire par endroits sur le paléosol ou sur le niveau de construction. Quant à l'élévation, elle est également conservée sur une à deux assises avec des parements constitués de moellons équarris de 10 à 20 cm et un bourrage interne lié au mortier de chaux (fig. 4.11). Un enduit recouvrait les murs, comme en témoignent les accumulations de mortier de chaux à la base des maçonneries.



Fig. 4.11 Détail des murs M 164, M 224 et M 225. Photo IASA.

L'entrée n'a pas pu être formellement identifiée mais différents indices, comme la configuration du terrain, la forme et la disposition du bâtiment dans son environnement, nous incitent à la situer sur la façade orientale, donnant sur la terrasse.

La galerie périphérique

Aucune trace du stylobate ou de la colonnade de la galerie n'a été mise en évidence, mais une série d'indices plaident néanmoins en faveur de l'existence d'un déambulatoire.

Nous observons, tout d'abord, sur une largeur régulière de 2,5 à 3 m sur tout le pourtour la *cella*, une importante couche de fragments de tuiles (fig 4.6 et 4.7, n°6). Au-delà de cette zone leur densité diminue fortement et témoigne vraisemblablement de l'aménagement d'un déambulatoire (fig. 4.12). Il ne paraît en effet guère possible de mettre en relation cette couche avec la destruction du toit de la *cella*, dont la majeure partie a dû, selon toute logique, s'effondrer à l'intérieur de celle-ci. Par ailleurs, le *terminus post quem* de cette démolition, antérieur d'environ deux siècles à celui de l'effondrement de la toiture de la *cella*, corrobore également cette hypothèse. On note enfin, à environ 2,60 m au sud du mur M 165 une trace longitudinale (Ft 177), très ténue, qui pourrait peut-être marquer sa limite méridionale. Compte tenu de l'absence de données supplémentaires, la nature exacte de cette dernière nous échappe.



Fig. 4.12 Densité des tuiles aux abords des murs de la cella.

Les aménagements intérieurs

Dans la *cella* comme dans la galerie, l'absence de niveaux de circulation construits, associée à l'important pendage du substrat, nous oblige à envisager l'existence de planchers (voir chapitre 4.4).

Les aménagements périphériques

Un seul aménagement secondaire (Fo 367) peut être rattaché avec certitude à cette période de fonctionnement du temple. Il s'agit d'une grande fosse de forme oblongue, implantée dans le terrain géologique en bordure sud-ouest du déambulatoire méridional. L'extension maximale de cette fosse n'a pu être déterminée⁶⁴ ; profonde de 0,4 m et d'une largeur d'environ 2,5 m, elle atteint au moins 2,5 m de longueur. Son remplissage a livré un important ensemble mobilier (monnaies, hachette, couteau, vases miniatures...), qui témoigne de sa fonction cultuelle (voir chapitre 9.2).

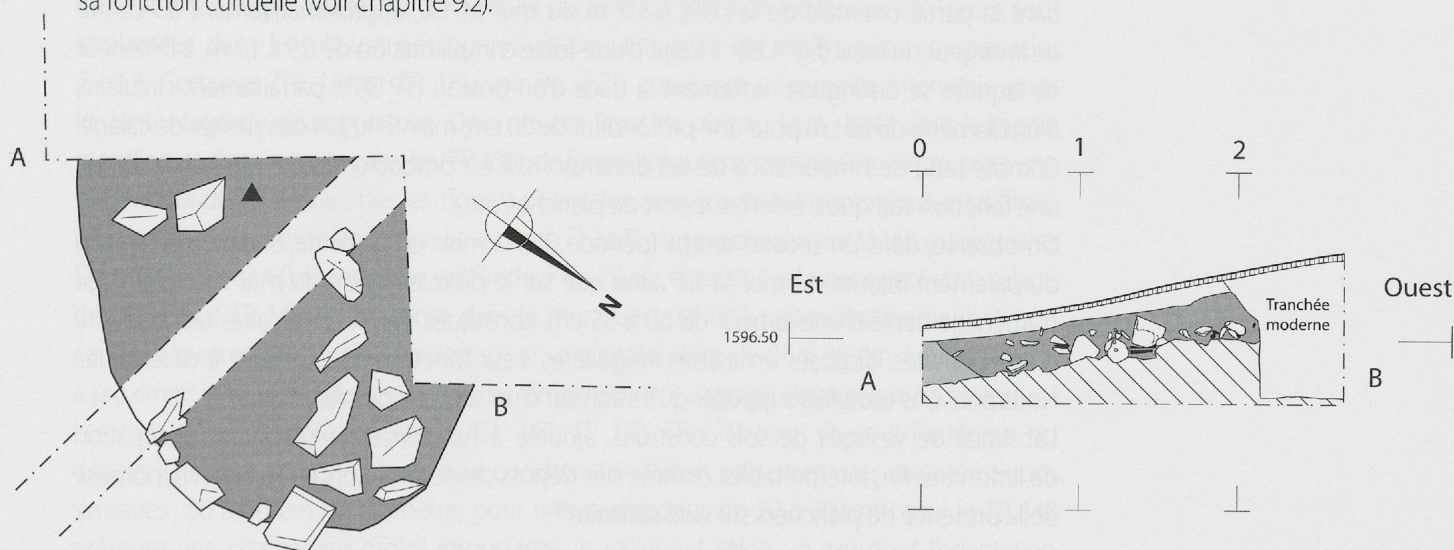


Fig. 4.13 La fosse 367. Plan et coupe.
Ech. 1/50.

64 La partie encore enfouie se trouvait hors du sondage, sous une des tentes de fouilles.

4.2.4 La période 3

Cette période est marquée par l'abandon de la galerie, ainsi que par des réaménagements de la *cella* et de sa périphérie.

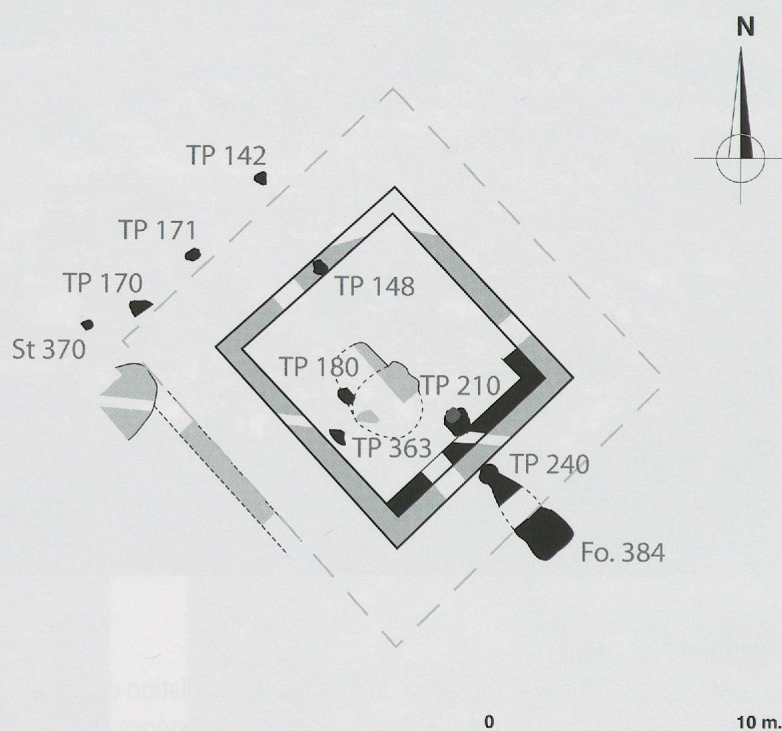


Fig. 4.14 Structures de la période 3 et chronologiquement incertaines.

La *cella*

Trois structures identifiées à l'intérieur de la *cella* peuvent être rattachées à cette période et permettent d'y distinguer deux phases de travaux.

La première (période 3a) est représentée par un trou de poteau (TP 210), implanté dans la partie orientale de la *cella*, à 1,2 m du mur M 197, approximativement au centre de la largeur du local (fig. 4.15). Il s'agit d'une fosse d'implantation de 0,9 x 1,1 m, à l'intérieur de laquelle se distinguait nettement la trace d'un poteau (TP 381), parfaitement circulaire, d'un diamètre de 60 cm pour une profondeur de 20 cm, maintenu par des pierres de calage. Compte tenu de l'importance de ses dimensions, il est probable que ce poteau ait rempli une fonction statique (renfort, support de plancher, etc.).

On observe, dans un second temps (période 3b), la mise en place de banquettes le long du parement interne du mur M 197 ainsi que sur le premier mètre du mur M 225. Il s'agit d'aménagements d'une largeur de 60 à 75 cm, constitués de blocs calcaires (20 à 30 cm) non maçonnes, disposés en assises irrégulières. Leur fonction reste difficile à déterminer. Nous pouvons toutefois supposer qu'il s'agissait d'un support de plancher.

L'absence de vestiges de sols construits, ajoutée à l'existence de couches d'occupation de limon très fin, interprétables comme des dépôts de décantation, renforcent l'hypothèse de la présence de planchers sur vide sanitaire⁶⁵.

⁶⁵ L'absence de clous à tête usée interdit de vérifier cette hypothèse.

Les aménagements périphériques

Contre la façade orientale, dans l'axe de l'entrée supposée de la période 2, sont aménagées deux structures en creux qui soulèvent la question de l'accès à la *cella* dès cette époque (voir chap. 4.4). La première, accolée au mur M 197, est un trou de poteau (TP 240) de forme circulaire, d'un diamètre de 0,7 m et accusant une faible profondeur. La seconde est une fosse oblongue de 3,7 x 1,7 m (Fo. 384), pour une profondeur de 0,2 m, qui se développe à l'est du TP 240, perpendiculairement au mur M 197. Son remplissage a livré de nombreuses monnaies qui permettent d'en déduire une fonction cultuelle.

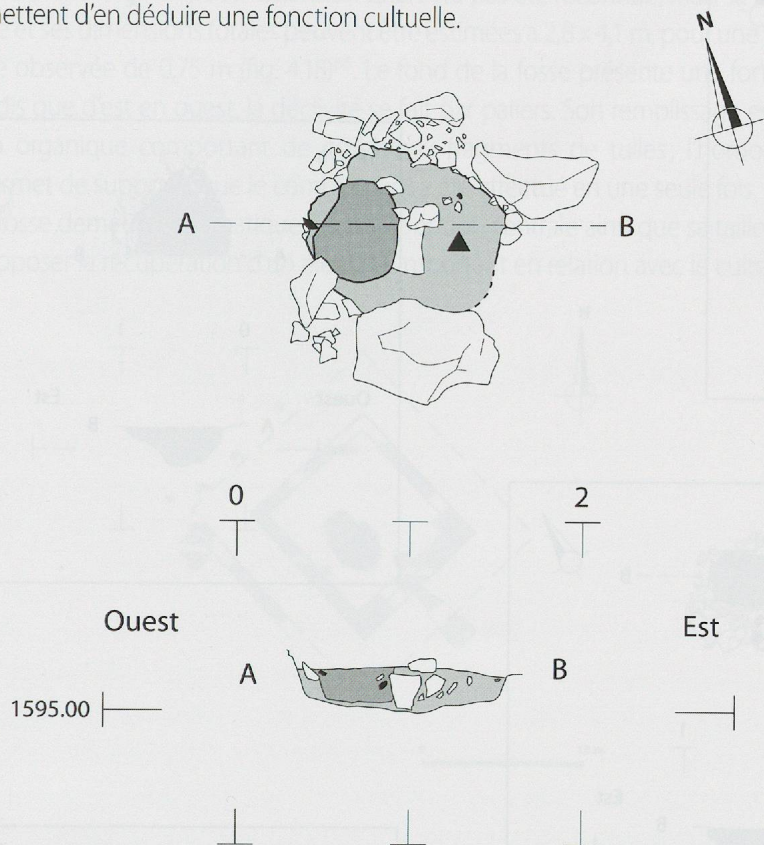


Fig. 4.15 Le trou de poteau 210.

Les aménagements chronologiquement incertains

Un certain nombre de structures n'ont pas pu être recalées stratigraphiquement. Il s'agit de sept trous de poteau et d'une structure excavée de fonction indéterminée. Toutes sont implantées dans le substrat géologique et peuvent avoir été aménagées aux périodes 2 et 3. Certaines (TP 170 et TP 171, voir fig. 4.21) paraissent néanmoins intervenir après le démontage du déambulatoire. Deux de ces trous de poteau sont situés dans la moitié méridionale de la *cella*. Le premier (TP 180), de forme irrégulière, mesure 50 x 80 cm, pour une profondeur de 56 cm. Des pierres, dont la distinction avec le substrat géologique est difficile, peuvent correspondre à un calage. Le second (TP 363), plus proche du mur M 165, est circulaire. D'un diamètre de 60 cm et d'une profondeur de 25 cm, il paraît également doté d'un calage de pierres. Le TP 148 est implanté dans le mur ouest (M 150), approximativement en son centre. Il mesure 60 cm de diamètre, pour une profondeur de 25 à 30 cm. Leur situation, à proximité immédiate des murs, permet de penser qu'il s'agissait de poteaux de renfort. Les trois trous de poteau restants (TP 142, TP 170, TP 171) sont situés à l'extérieur du déambulatoire, à environ 3 m du mur occidental M 150. Ils présentent des caractéristiques similaires: 50 à 60 cm de diamètre, pour une profondeur de 20 à 30 cm ; seul le TP 142 présente une profondeur moins importante. Ils s'alignent selon un axe dont l'orientation diverge d'environ 10 degrés par rapport aux structures du *fanum*, ce qui laisse entendre qu'ils appartiennent à une construction distincte de celle du temple.

Quant à la structure 370, engagée dans l'angle sud-ouest du sondage la, elle reste difficile à interpréter. Sa profondeur est de 15 cm pour un diamètre/longueur observé de 40 cm et son remplissage a livré une monnaie. En l'absence de données supplémentaires, il peut aussi bien s'agir d'un trou de poteau que d'une structure plus importante (fosse, fossé ?).

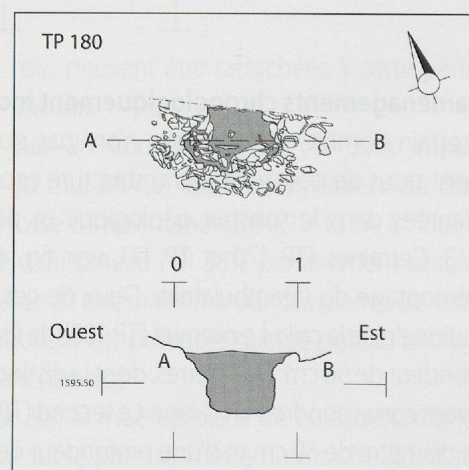
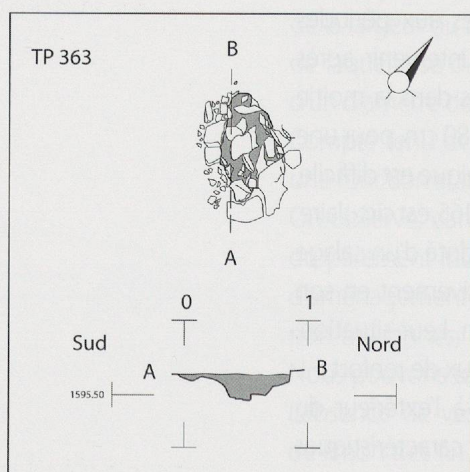
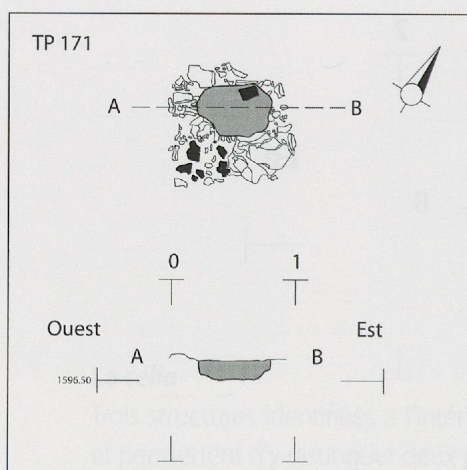
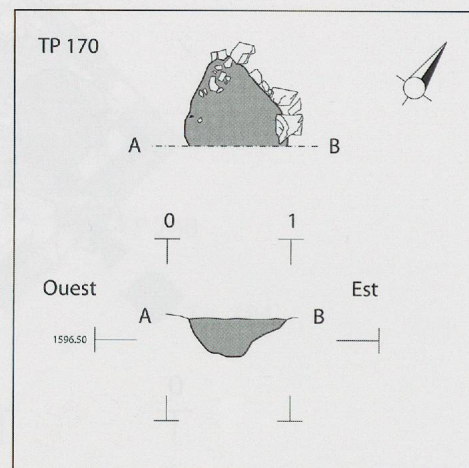
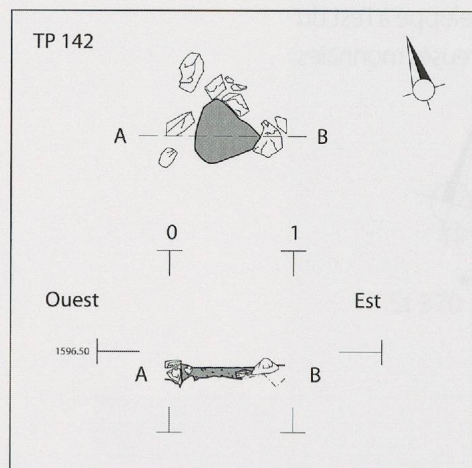


Fig. 4.16 Fosses et trous de poteau d'époque incertaine. Plans et coupes.

4.2.5 Les périodes 4 à 6

L'édifice n'est plus fonctionnel dès le début de la période 4. Les périodes 4 à 6 marquent quant à elles l'abandon progressif du site.

La période 4 est contemporaine de l'effondrement de la toiture, matérialisée par une importante couche de tuiles à l'intérieur de la *cella*. Alors que les murs étaient encore partiellement en élévation, une grande fosse (Fo 136) a été creusée dans le substrat rocheux, au centre du local (fig. 4.17). Son extension totale n'a pas été reconnue, mais sa forme paraît oblongue et ses dimensions totales peuvent être estimées à 2,8 x 4,1 m, pour une profondeur maximale observée de 0,75 m (fig. 4.18)⁶⁶. Le fond de la fosse présente une forte pente au nord tandis que d'est en ouest, la déclivité se fait par paliers. Son remplissage est constitué de limon organique comportant de nombreux fragments de tuiles; l'homogénéité du dépôt permet de supposer que le comblement a été effectué en une seule fois. La fonction de cette fosse demeure énigmatique, mais sa position centrale ainsi que sa taille pourraient laisser supposer la récupération d'un élément important en relation avec le culte.

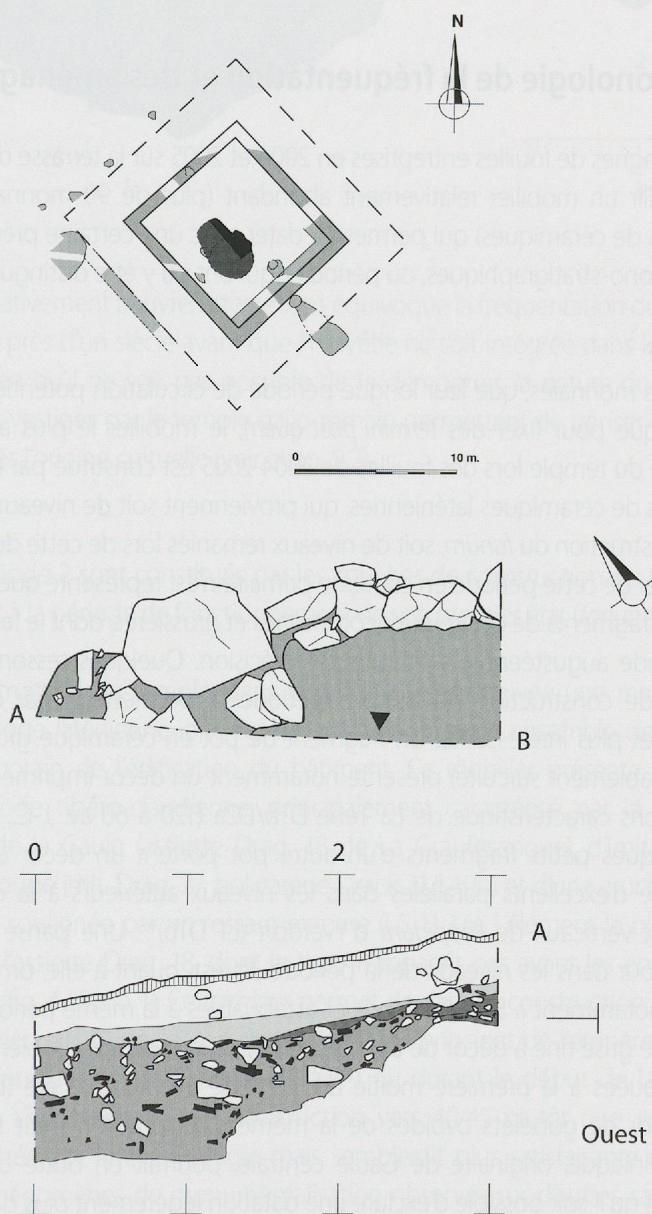


Fig. 4.17 Situation de la fosse 136.

Fig. 4.18 La fosse 136. Plan et coupe.

66 Malheureusement, la fosse se trouvait sous une berme (non fouillée) qui a empêché son dégagement exhaustif.

La 5^e période est marquée par l'effondrement des murs de la *cella* qui viennent sceller la fosse de la période précédente. Une dépression signalait encore l'emplacement de la fosse. Quelques éléments de mobilier datant du Haut Moyen Age attestent d'une fréquentation ponctuelle du site.

La période 6, enfin, correspond à la formation reprise de l'humus sur les ruines de l'édifice, ainsi qu'à différents travaux entrepris durant le 20^e siècle. Dans le cadre des constructions modernes, signalons que trois tranchées sont creusées. La plus ancienne, peu profonde et destinée à un simple câble, traverse de part en part le sondage nord-ouest (sondage 1b). Une autre tranchée, plus importante, creusée pour l'implantation de deux tuyaux, coupe l'entier du bâtiment du nord-est au sud-ouest. La troisième coupe l'ouest du sondage. Son implantation profonde a fortement perturbé les couches archéologiques. Le dernier aménagement moderne est une épaisse couche de remblai destiné à aplanir un chemin desservant les installations militaires à l'ouest du secteur. (CC, DO, OH, LS, TL)

4.3 Chronologie de la fréquentation et des aménagements

Les campagnes de fouilles entreprises en 2004 et 2005 sur la terrasse du temple ont permis de recueillir un mobilier relativement abondant (plus de 90 monnaies et environ 2500 fragments de céramiques) qui permet de dater avec une certaine précision les six grandes unités chrono-stratigraphiques, ou périodes, qui ont pu y être distinguées :

Période 1

Hormis les monnaies, que leur longue période de circulation potentielle ne permet guère d'utiliser que pour fixer des *termini post quem*, le mobilier le plus ancien découvert sur la terrasse du temple lors des fouilles de 2004-2005 est constitué par quelques dizaines de fragments de céramiques laténiennes, qui proviennent soit de niveaux de paléosols scellés par la construction du *fanum*, soit de niveaux remaniés lors de cette dernière.

Le mobilier de cette période en contexte primaire n'est représenté que par une quarantaine de petits fragments de céramiques communes et grossières, dont le faciès semble antérieur à la période augustéenne, sans plus de précision. Quelques tessons retrouvés dans les remblais de construction du temple (période 2) permettent, par contre, une datation plus fine et plus intéressante. Un fragment de pot en céramique grossière (surface claire, vraisemblablement surcuite) présente notamment un décor imprimé de motifs oblongs à petits sillons caractéristique de La Tène D1b/D2a (120 à 60 av. J.-C., fig. 4.19, n° 1), tandis que quelques petits fragments d'un autre pot portent un décor d'incisions au peigne qui trouve d'excellents parallèles dans les niveaux antérieurs à la construction du mur à poteaux verticaux de l'*oppidum* d'Yverdon (LT D1b)⁶⁷. Une panse de pot à pâte grise mise au jour dans les niveaux de la période 3b est, quant à elle, ornée de motifs digités, attestés notamment à Bâle-Gasfabrik et attribuables à la même période⁶⁸. Cinq panses de céramique grise fine à décor de damiers réalisés à la molette semblent par ailleurs pouvoir être attribuées à la première moitié du 1^{er} siècle avant notre ère (LT D2a), tout comme deux bords de gobelets ovoïdes de la même catégorie. Un petit fragment d'assiette à pâte kaolinique, originaire de Gaule centrale, pourrait en outre dater des années -50 à -30, sans qu'il soit possible d'exclure une datation légèrement plus basse.

67 Brunetti 2007.

68 Voir Furger-Gunti et Berger 1980, p. 178, n°s 106-107.

Il peut encore être relevé que le mobilier métallique recueilli dans ces niveaux, et plus largement sur le site, ne présente pas de marqueurs antérieurs au début de la période augustéenne. Les fibules les plus anciennes, notamment, sont représentées par des exemplaires du type «gauloise simple» à six spires et corde externe retenue par une griffe (Riha 2.2), dont les premiers exemplaires semblent avoir été produits à partir des environs de l'an 30 avant notre ère.



Fig. 4.19 Mobilier céramique de la période 1.

1 : PSGROS (surcuit), pot, décor imprimé.
2 : PG, pot, décor digité.
3 : PGFIN, gobelet, var. LS (PC) 7.1.9b.
1 et 2 : éch. 1/1, 3 : éch. 1/3.

Ce mobilier, certes relativement pauvre, atteste sans équivoque la fréquentation du sommet du Chasseron durant près d'un siècle avant que l'Helvétie ne soit intégrée dans le système provincial romain. Bien qu'il ne soit pas possible de le démontrer, la nature du site et le recouvrement de ces vestiges par le temple gallo-romain permettent de penser que cette fréquentation était dès l'origine cultuelle (voir chap. 9.2).

Période 2

Les niveaux de la période 2 sont constitués par les couches de construction du temple et par celles attribuables à la période de fonctionnement de son premier état (*fanum* à galerie).

Les niveaux de construction du temple, dans lesquels a été retrouvée une majorité des marqueurs de la période laténienne, ont également livré un petit ensemble de mobilier plus récent, contemporain de l'édification du bâtiment. Ce mobilier présente un faciès attribuable à la période tibéro-claudienne, principalement caractérisé par la présence de sigillées du sud de la Gaule (assiette Drag. 18 de La Graufesenque), d'imitations de sigillée helvétiques (coupe imit. Drag. 27, bol caréné Drack 21/L40b) et d'une cruche à lèvre déversée horizontale, soulignée par un ressaut externe (LS 11.3.6). L'élément le plus récent de cet ensemble est l'assiette Drag. 18, dont le type n'apparaît pas avant les environs de l'an 30 de notre ère⁶⁹ (fig. 4.20, no 1). Ce *terminus* permet de dater la construction du grand *fanum* au deuxième tiers du 1^{er} siècle, soit durant la fin du principat de l'empereur Tibère (14 à 37), durant le court règne de Caligula (37 à 41) ou durant le début de la période claudienne (41 à 54). L'hypothèse d'une construction vers 40/45 plutôt que vers 30/35 ne peut être démontrée par la céramologie mais semblerait plus satisfaisante au vu de la chronologie des phénomènes de monumentalisation observés sur d'autres sanctuaires d'Helvétie (celui d'Ursins, notamment, voir chap. 9.1).

69 Voir notamment Bémont *et al.* 1987, p. 12.

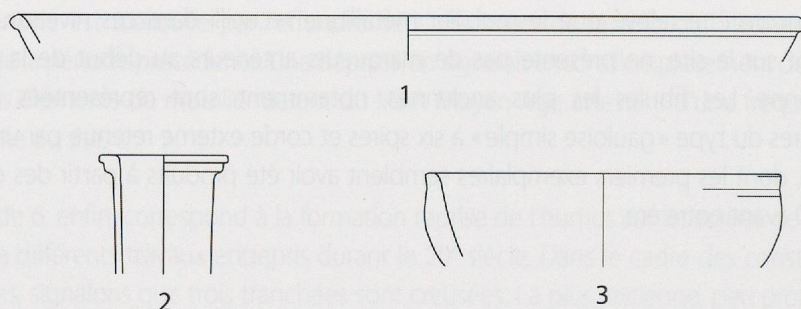
Fig. 4.20 Mobilier des couches de construction du fanum.

1: TSGM, assiette Drag. 18.

2: PCCRU, cruche LS 11.3.6.

3: PC, écuelle LS 2.2.6.

Ech. 1/3.



Le mobilier des couches d'occupation du premier état du temple provient, quant à lui, de niveaux scellés lors de travaux de rénovation de l'édifice, qui ont notamment entraîné la suppression de sa galerie déambulatoire. Relativement abondant, ce mobilier présente un faciès caractéristique des périodes flavienne et antonine, de par la présence de sigillées du sud, du centre et du nord-est de la Gaule, d'imitations de sigillée régionales, de pots «*terra nigra*» du 2^e siècle et de céramiques à revêtement argileux luisant (gobelets, bol imit. Drag. 30). La monnaie la plus tardive recueillie dans ces ensembles date du règne de Marc-Aurèle (161 à 179), tandis que les céramiques les plus récentes sont représentées par les sigillées du Nord-Est et par les céramiques à revêtement argileux, dont l'apparition dans nos régions est située au milieu du 2^e siècle de notre ère. La présence dans ces niveaux d'un type de gobelet à revêtement noir, dont la production ne semble pas antérieure à 170/180⁷⁰, permet de retenir cette date comme *terminus post quem* pour la réalisation de ces travaux et notamment pour la suppression de la galerie, dont une partie des tuiles sera utilisée comme remblai drainant sur son ancien périmètre. Ce premier état du temple, avec sa galerie, a ainsi duré près d'un siècle et demi, du second tiers du 1^{er} siècle aux dernières décennies du 2^e siècle, soit du règne de Claude à celui de Commode ou de Septime Sévère.

Fig. 4.21 Mobilier céramique de la première période d'occupation du temple.

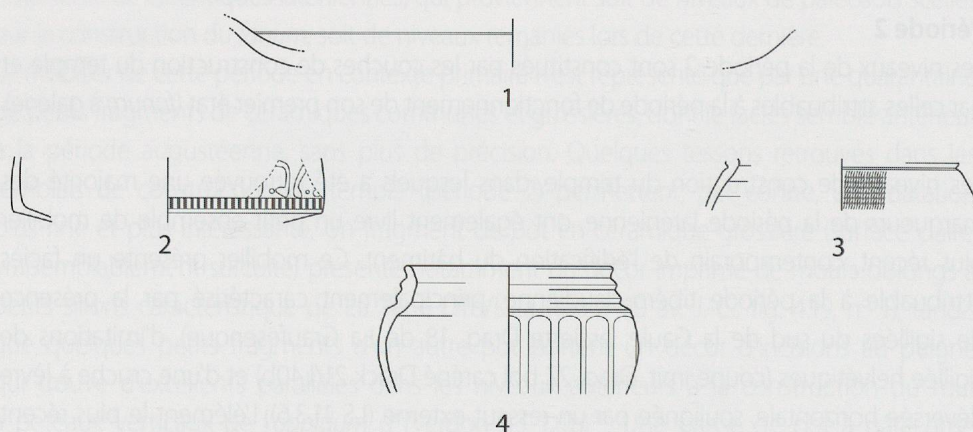
1: TSGC, assiette Drag. 36.

2: RA, bol, imit. Drag. 30.

3: RA, gobelet, LS 6.1.7a.

4: PGFIN, tonnelet «*type Soleure*» à bord cannelé.

Ech. 1/3.



Période 3

Les niveaux de la troisième période regroupent les couches d'occupation du second état du temple, des niveaux de construction liés à de nouveaux réaménagements et les couches d'abandon de l'édifice, scellées par un niveau de tuiles résultant de l'effondrement du toit de la *cella*. Particulièrement abondant et diversifié, le mobilier de ces niveaux couvre une

⁷⁰ Groupe de production d'origine régionale, absent dans les niveaux de construction du grand palais de la villa d'Orbe, achevé vers 170, mais présent dans ceux des bâtiments secondaires édifiés aux alentours de 190/200.

fourchette chronologique qui va du milieu du 1^{er} siècle (sigillée de Gaule méridionale) au 4^e siècle de notre ère, avec une majorité de céramiques attribuables à la fin du 2^e et au 3^e siècle (céramiques à revêtement argileux, notamment). Les nombreuses monnaies découvertes dans ou devant la *cella*, sous la démolition de tuiles, datent en majorité du 4^e siècle. La plus récente est une frappe de Valentinien II, qui atteste de la fréquentation du temple, encore intact, jusqu'en 378. Quelques monnaies plus récentes, jusqu'à Honorius (394-403), ont été découvertes lors de la fouille du temple, mais dans des niveaux perturbés ou lors du passage au détecteur de nos déblais de fouille. Il n'est pas possible de savoir si elles proviennent de la couche scellée par les tuiles de la *cella* (attestant ainsi sa préservation jusqu'au début du 5^e siècle), ou si elles ont été offertes à l'intérieur d'un temple déjà en ruine (phénomène attesté dans de nombreux sanctuaires gallo-romains).

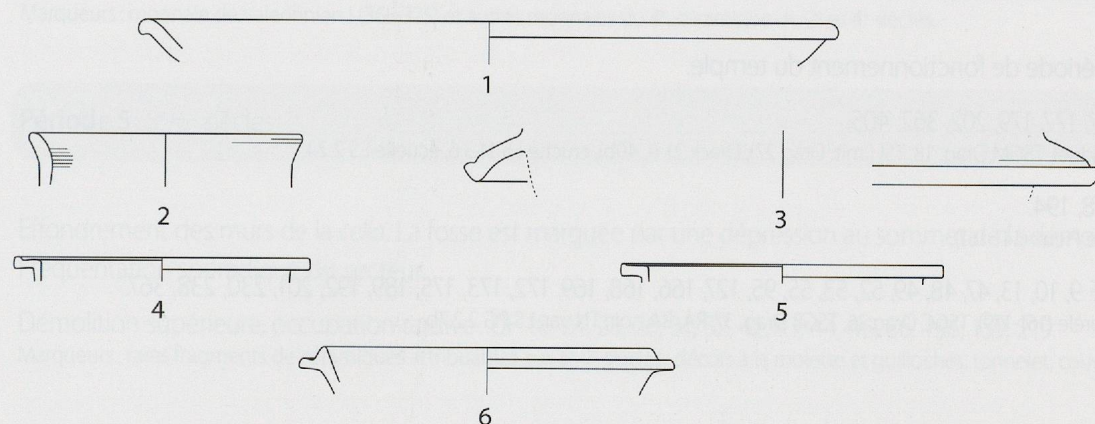


Fig. 4.22 Mobilier céramique de la période 3.

- 1 : TSGC, assiette Drag. 18/31.
 - 2 : RA, gobelet Niederbieber 32.
 - 3 : RAMET, mortier imit. Drag. 43.
 - 4 : RA noir, coupe Lamb. 4/35.
 - 5 : TN, LS (PG) 2.2.8.
 - 6 : PC, bol à marli.
- Ech. 1/3.

Période 4

Postérieurs à l'effondrement de la toiture du temple et antérieurs à celui de ses murs, les ensembles de la période 4 proviennent presque exclusivement d'une grande fosse (Fo 136) creusée à l'intérieur de l'édifice en ruine. Le mobilier de ces ensembles est constitué d'éléments qui datent du 2^e au 4^e siècle et qui proviennent des niveaux sous-jacents (traversés lors du creusement de la fosse). Aucun marqueur ne permet de préciser la datation de cette fosse, stratigraphiquement postérieure à 383.

Périodes 5 et 6

Les ensembles de la période 5 proviennent des couches de démolition des murs de la *cella* et de lambeaux de niveaux d'occupation postérieurs. Le rare mobilier de ces ensembles est principalement constitué de matériel antique résiduel et de quelques tout petits fragments de céramiques communes qui pourraient dater de la période mérovingienne. Découverte durant les fouilles du 19^e siècle, une monnaie de l'empereur d'Orient Héraclius 1^{er}, frappée vers 610 de notre ère, pourrait être mise en relation avec cette ultime phase de fréquentation du sanctuaire (voir chap. 8.3 et 9.1).

Les niveaux de la période 6 sont constitués de perturbations et de remblais de l'époque contemporaine, dont le mobilier présente une minorité d'éléments antiques et une majorité d'artéfacts modernes. Parmi ces derniers, une faible proportion semble attribuable au 19^e siècle et une très large majorité ne remonte qu'au 20^e siècle. (TL, DO, PN, JH)

Périodes, phases, ensembles et marqueurs

Période 1 : environ -120 à 40 (LT D1b – Claude)

Niveaux antérieurs au *fanum*. Paléosols.

Occupation : UF 28, 54, 97, 138, 149, 226, 361.

Marqueurs : rares céramiques LT D1 et D2.

Période 2 : environ 40 à 180 (Claude – fin Antonins)

Construction et première période de fonctionnement du temple.

Construction : UF 90, 92, 147, 177, 179, 202, 362, 405.

Marqueurs : mobilier laténien résiduel, TSGM Drag. 18, TSI (imit. Drag 27), Drack 21 (L 40b), cruche LS 11.3.6, écuelle LS 2.2.1.

Occupation : UF 174, 176, 178, 194.

Marqueurs : monnaie d'Antonin le Pieux (141-161).

Occupation-démolition : UF 9, 10, 13, 47, 48, 49, 52, 53, 55, 95, 127, 166, 168, 169, 172, 173, 175, 189, 192, 201, 230, 238, 367.

Marqueurs : monnaie de Marc-Aurèle (161-179), TSGC Drag.36, TSGE Drag. 37, RA, RA noir, TN var. LS PG 2.2.7b.

Démolition : UF 167.

Marqueurs : RA luisant.

Période 3 : environ 180 à 378 (fin Antonins – Bas-Empire)

Seconde période de fonctionnement du temple : suppression de la galerie et consolidations sommaires (période 3a), établissement de renforts à la base du parement interne de la *cella* : supports de plancher ? (période 3b). La datation des aménagements 3b est attribuable au 3^e siècle, sans plus de précisions.

Construction 3a : UF 210.

Marqueurs : TN LS PG 2.2.8.

Occupation 3a : UF 126, 140, 186, 195.

Marqueurs : RA Lamb 4/35, RA noir, RA Niederbieber 32, RA mortier, décor à la molette.

Occupation-démolition 3a : UF 381.

Marqueurs : TSGC Drag. 37, TSGC serv. C, TN.

Construction 3b : UF 146, 198, 222.

Marqueurs : RA (gobelet).

Occupation 3b : UF 223, 237, 239

Marqueurs : monnaies de Julien (358-361) et de Valentinien I ou Valens (364-370), RA Lamb. 45, RA imit. Drag. 43, RA noir.

Occupation-démolition 3b : UF 3, 4, 5, 6, 8, 29, 30, 33, 34, 35, 38, 39, 81, 85, 93, 94, 139, 144, 384.

Marqueurs : monnaie de Constance II (349) et autres frappes du 4^e siècle, RA Lamb. 45, RA Lamb 4/35.

Démolition 3b : 135, 187, 218, 220, 221, 227.

Marqueurs : monnaies de Valentinien II (378-382), RA Lamb. 4/35, RA noir.

Période 3, état incertain, (C)OD: UF 2, 148, 163, 180, 231, 235, 240, 384.

Marqueurs: monnaies de Constance II César (335-336) et de Valens (365).

Période 4: après 378 (fin 4^e, début 5^e siècle ?)

Effondrement de la toiture, creusement et rebouchage d'une grande fosse dans la *cella*, dont les murs étaient encore partiellement en élévation. Récupération ? Implantation d'une grosse poutre ?

Remplissage de la fosse: UF 136, 263.

Marqueurs: monnaie de Valentinien I (365-375) et autres monnaies du 4^e, céramique du 2^e au 4^e siècles.

Période 5: 5^e-6^e siècles

Effondrement des murs de la *cella*. La fosse est marquée par une dépression au sommet de la démolition. Fréquentation sporadique du secteur.

Démolition supérieure, occupation tardive: UF 18, 24, 25, 26, 31, 32, 42, 43, 44, 46, 86, 156, 159, 219.

Marqueurs: rares fragments de céramiques attribuables aux 6^e-7^e siècles: décors à la molette et guillochés, tonnelet, couvercle bifide.

4.4 Essai de restitution architecturale du *fanum*

Bien que les informations qui permettent de restituer en trois dimensions le temple du Chasseron demeurent relativement pauvres, la confrontation des données métriques, des rares éléments architecturaux conservés et des connaissances actuelles sur ce type d'édifice permettent de proposer une hypothèse de restitution qui ne doit naturellement être considérée qu'à ce titre. Le présent chapitre s'attachera, tout d'abord, à rappeler les données de terrain exploitables et l'interprétation qui peut en être faite. Nous verrons ensuite les différentes possibilités concernant l'aspect du *fanum*, les choix opérés et les étapes menant à la restitution. Précisons encore que l'ensemble de cette étude ne concerne que le bâtiment de la période 2 ; un commentaire sur l'aspect du temple durant les périodes suivantes sera brièvement présenté en fin de chapitre.

Confiée à un jeune chercheur, Christopher Kaiser, cette étude restitutive se fonde sur trois postulats : le grand bâtiment quadrangulaire dégagé en 2005 est bien un temple, ce dernier est un édifice à galerie périphérique (*fanum* à plan centré gallo-romain), cet édifice s'ouvre à l'est, face aux Alpes et au Plateau.

La découverte dans et aux abords de l'édifice de mobilier indubitablement cultuel (hachette votive, vases miniatures, fibules volontairement détruites...) atteste sans équivoque sa fonction religieuse et permet de rejeter tout autre hypothèse, comme celle d'une tour militaire⁷¹ ou d'un autre type de bâtiment profane. L'existence d'une galerie périphérique, sous la forme d'un portique ou d'un couloir fermé et, donc, l'identification de ce temple comme un « *fanum* » ne peuvent, par contre, être démontrées formellement. Une attribution à ce type architectural n'en demeure pas moins l'hypothèse la plus probable, au vu des observations de terrain, de la répartition des tuiles et, surtout, du grand décalage chronologique entre les niveaux scellés par la démolition de *tegulae* à l'intérieur et à l'extérieur du temple⁷², qui ne peut guère être expliqué que par une suppression de sa galerie, largement antérieure à l'abandon du bâtiment. L'orientation au sud-est, quant à elle, peut être déduite sans trop d'hésitation au vu de la configuration et de la pente du terrain et d'autres indices, directs ou indirects, exposés ci-dessous.

4.4.1. Analyse des données de terrain

Les seules structures du temple conservées et observées en fouille sont les murs de la *cella*, conservés sur une ou deux assises et formant un rectangle de 9,6 m sur 10,6 m. La majorité des éléments lithiques mis au jour dans les couches de démolition appartenaient au blocage des murs et seul un petit nombre de moellons de parement ont été retrouvés (récupération sélective après l'effondrement de l'édifice ?). L'estimation volumétrique de ces blocs s'élève à 70 m³ (calcul réalisé par J.-C. Gret⁷³). Elle ne permet pas de restituer des murs maçonnés de plus de trois mètres de hauteur pour la *cella* et implique une élévation complémentaire en matériaux périssables. Des accumulations de mortier de chaux à la base externe des murs attestent de l'existence d'un crépi sur les façades de la *cella*. Les couches de démolition ont par ailleurs révélé un volume relativement important de tuiles (*tegulae* et *imbrices*, voir chap. 8.6). Ces éléments en terre cuite sont répartis à l'intérieur comme à l'extérieur de la *cella* et donnent des indications sur la nature de la toiture ainsi que sur l'emprise du déambulatoire.

71 La très longue période d'utilisation de cet édifice, du règne de Claude à la fin du 4^e siècle, en ferait une exception pour le domaine militaire.

72 TPQ de 180 sur le pourtour de l'édifice, fin du 4^e siècle dans la *cella*.

73 Calcul du volume des tas de pierres à la fin de la campagne de 2005.

A environ 2,6 m au sud de la *cella*, une trace longitudinale (UF 177, fig. 4.4) fournit des indices sur la limite et la largeur du déambulatoire. L'absence de traces pertinentes d'un stylobate et de niveaux de circulation en maçonnerie nous oblige à émettre l'hypothèse d'aménagements en matériaux périssables, destinés à compenser l'important pendage du terrain naturel (environ 12 %). On relèvera enfin qu'aucun élément de verre à vitre n'a été mis au jour, ce qui implique soit des façades aveugles, soit, plus probablement, des ouvertures de petites dimensions, à l'image de celles du « Temple de Janus » à Autun⁷⁴.

4.4.2. Les étapes de la restitution

Le présent chapitre, dont le but est d'exposer la méthode employée pour restituer l'élévation du *fanum*, est divisé en deux parties. La première décrit les calculs effectués pour établir la volumétrie du temple, la seconde présente les choix opérés au niveau des différentes hypothèses de restitution.

La volumétrie

Données planimétriques

Les dimensions de la *cella* en plan ont été mesurées à partir des extrémités des blocs de fondation. Les longueurs obtenues sont de 9,6 m pour les murs est et ouest et 10,6 m au nord et au sud. En l'absence de données archéologiques, la restitution des entraxes de la colonnade (supposée) de la galerie est fondée sur les dimensions du plan du temple⁷⁵ (fig. 4.23).

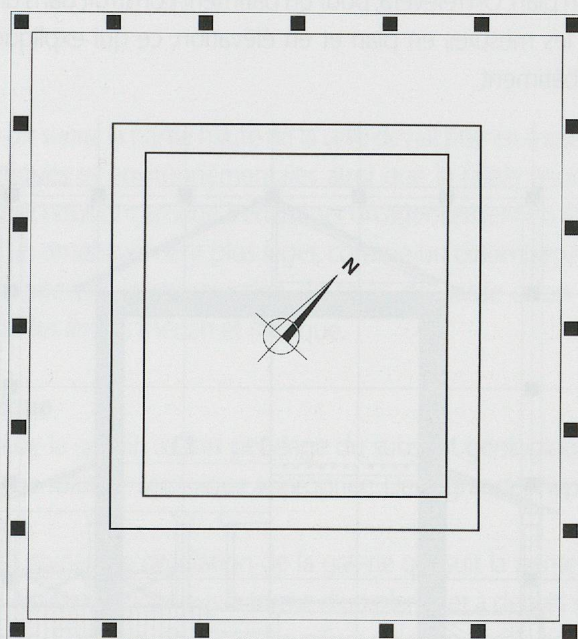


Fig. 4.23 Plan du fanum avec proposition de restitution de la galerie (C. Kaiser, IASA).

⁷⁴ Des fenêtres sont indispensables pour l'éclairage de la *cella*. Des dimensions réduites conviendraient également aux conditions climatiques parfois extrêmes du sommet du Chasseron, qui ont peut-être conduit à d'autres adaptations (absence de fenêtre sur la façade ouest, souvent battue par les vents, volets en bois...).

⁷⁵ Il n'est pas impossible que ce temple de montagne ait été pourvu d'une galerie fermée, entièrement en bois, mais différents indices, comme sa suppression à la fin du Haut-Empire ou la vue offerte par une galerie ouverte, nous ont conduit à privilégier l'hypothèse de la colonnade classique du *fanum* gallo-romain. Il est par ailleurs possible que des panneaux en bois aient été utilisés pour fermer cette galerie en hiver.

Le rythme des colonnes étant forcément en relation avec la longueur des murs de la *cella*, nous avons divisé les deux longueurs de murs par quatre entrecolonnements correspondant à cinq colonnes sur chaque longueur de mur. Nous obtenons ainsi deux entraxes pour les grands et les petits côtés. Les entraxes pour les grands côtés sont de 2,65 m et de 2,4 m pour les petits. Les côtés sud, nord et ouest du déambulatoire présentent ainsi sept colonnes chacun. Le côté est en a six, compte tenu de l'absence de colonne dans l'axe central de la *cella*. Les mesures ainsi obtenues pour le déambulatoire seraient de 14,4 x 15,9 m. Il existe ainsi un rapport entre la longueur des murs de la *cella* et leur équivalent pour la galerie périphérique qui est de 1 : 1,5.

L'élévation

« L' une des caractéristiques fondamentales de l'architecture classique est l'interdépendance du plan et de l'élévation... »⁷⁶. Cette remarque concernant les architectures grecque et romaine d'Italie reste un principe valable pour le monde gallo-romain où les fondements de l'architecture hellénistique ont été transmis avec succès. Les proportions entre le plan et l'élévation doivent tenir compte d'une harmonie visuelle, absolument indispensable pour ce type d'édifice. Les façades sont souvent inscrites dans des figures géométriques universelles à l'instar de celles de la « Maison Carrée » de Nîmes.

Nous avons commencé par traiter la façade orientale de la *cella* en inscrivant la hauteur des murs dans le plan (fig. 4.24). Le toit de la *cella* doit également s'insérer dans le rectangle formé par la galerie. En suivant ces règles, le mur de la façade orientale mesurerait 10,6 m de hauteur et l'ensemble, toiture comprise, s'élèverait à 13,2 m de hauteur. Le mur oriental, élevé à 10,6 m, fait face à son opposé occidental qui mesure 9,3 m, concordant quasiment aux dimensions en plan. On relèvera, pour un bâtiment construit dans une pente, l'étonnante corrélation entre les mesures en plan et en élévation, ce qui explique peut-être la forme rectangulaire du bâtiment.

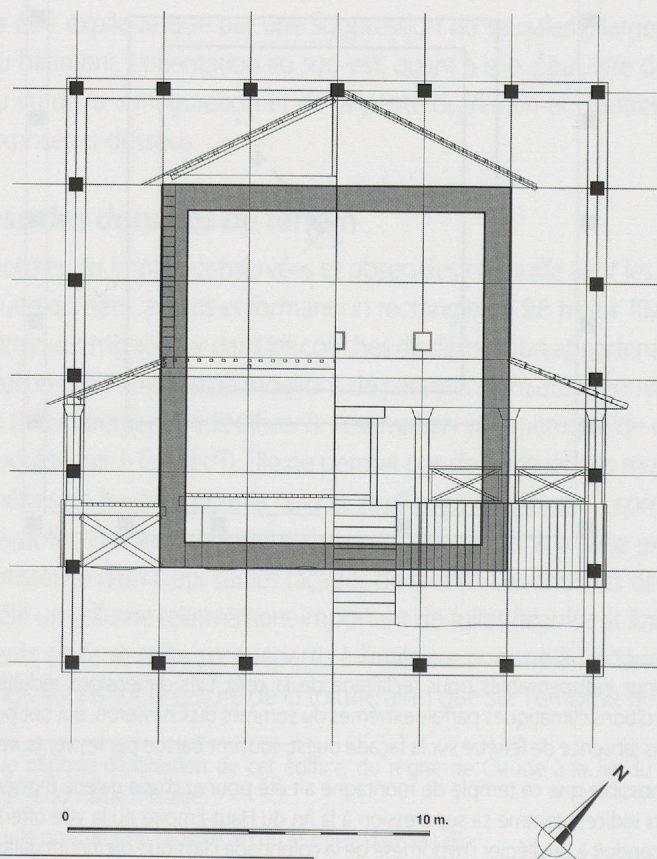


Fig. 4.24 Hypothèse de restitution (écorché) intégrée dans le plan restitué (C. Kaiser, IASA).

76 Wilson Jones 2000, p. 64.

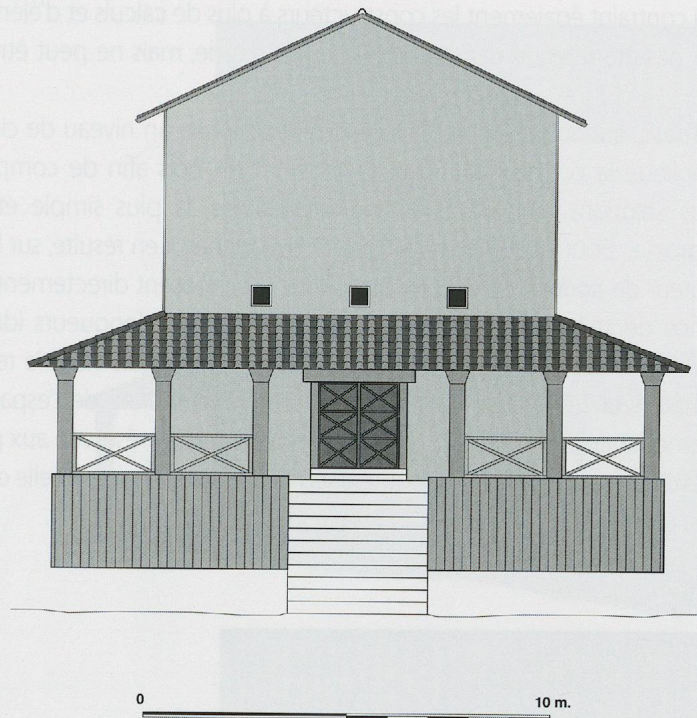


Fig. 4.25 Restitution hypothétique du côté oriental du fanum (C. Kaiser, IASA).

Les choix opérés

Les solutions architecturales que nous avons retenues sont le résultat d'options fondées sur la simplicité de mise en œuvre et sur une certaine cohérence de l'architecture des *fana* gallo-romains.

La cella

Comme nous l'avons dit *supra*, la partie haute de la *cella* devait être en matériaux périssables. Les conditions climatiques et environnementales ainsi que la faible quantité de clous de construction mis au jour nous ont amené à envisager un agencement en *Blockbau* (madriers assemblés) plutôt qu'un aménagement plus léger, comme un colombage planchéié. Cette hypothèse est corroborée par la construction de tours de garde selon cette technique, à la même époque, sur les *limites* rhénan et rhétique.

La galerie périphérique

Quant à la restitution de la galerie, le fort pendage du substrat géologique implique, nous l'avons dit, le choix d'une solution technique appropriée. Deux grandes hypothèses peuvent être proposées.

La première retient un niveau de circulation de la galerie qui suit la pente du substrat, soit simplement à même le substrat, soit sous la forme d'un plancher à degrés constitué de trois paliers de 45 cm chacun. Dans ces deux cas, les piliers de support du portique seraient de longueurs différentes, mais un planchéage pouvait conférer à l'ensemble un aspect extérieur uniforme. Cette hypothèse trouve un parallèle en Suisse, au *fanum* de Riaz/Tronche-Bélon⁷⁷, où des fragments de chapiteaux toscans et des fûts de colonnes de diamètres différents ont été retrouvés. Cette hypothèse a l'avantage de réduire la hauteur de l'escalier frontal, mais en contrepartie implique des colonnes de 3,5 m aux angles sud-est et nord-est.

77 Vauthey 1985, p. 101.

Cette solution, qui contraint également les constructeurs à plus de calculs et d'éléments en bois différents, n'a pas été retenue dans la suite de cette étude, mais ne peut être exclue formellement.

La seconde hypothèse, qui nous semble plus probable, propose un niveau de circulation horizontal, qui implique la construction d'un «podium»⁷⁸ en bois afin de compenser le pendage. Plusieurs solutions techniques sont envisageables, la plus simple étant une infrastructure de grosses poutres coffrées soutenant un plancher. Il en résulte, sur la façade orientale, une hauteur de podium de 2,35 m. Les piliers, qui reposent directement sur une poutre faisant office de stylobate, présentent l'avantage d'être de longueurs identiques, facilitant ainsi une construction standardisée. Cette option exige également la restitution d'un plancher à l'intérieur de la *cella*. La hiérarchisation architecturale de l'espace sacré, qui veut que la demeure de la divinité soit différenciée de la galerie, réservée aux profanes, nous inciterait à restituer ce plancher à une hauteur légèrement supérieure à celle du niveau de circulation de la galerie.

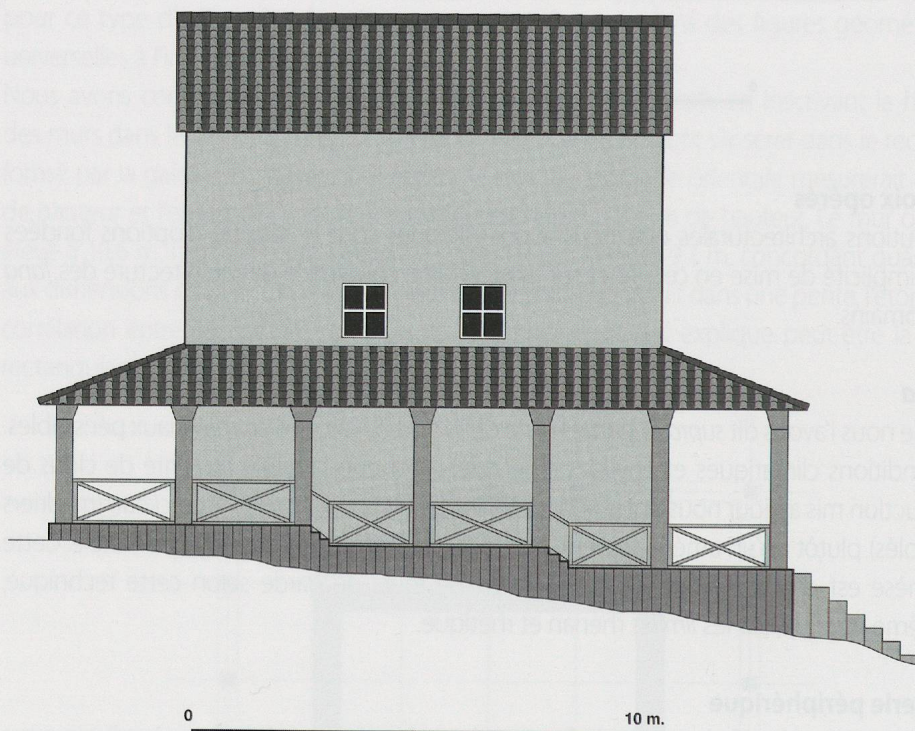


Fig. 4.26 Façade sud avec galerie à palier
(C. Kaiser, IASA).

Compte tenu des conditions climatiques particulières à la situation de ce temple, notamment en période hivernale, il est possible que les façades de la galerie aient été entièrement fermées, comme c'est le cas pour différents *fana* de Grande-Bretagne et pour une maquette de temple découverte au Titelberg⁷⁹. Il nous a néanmoins semblé plus judicieux d'opter pour une solution plus classique, sous la forme d'un portique ouvert. Cette dernière peut, par ailleurs, tout à fait s'accommoder d'un système de fermeture saisonnier.

⁷⁸ Il a semblé légitime de retenir ce terme pour qualifier cette structure en bois soutenant le plancher de la galerie. Rappelons que selon le *Dictionnaire méthodique* de Ginouvès (Ginouvès 1992, p.13) un podium est « un massif élevé au-dessus du sol comportant normalement des parois verticales et supportant un (ou plusieurs) édifice(s) ».

⁷⁹ Espérandieu 1913, tome 5, no 4193, p.333.

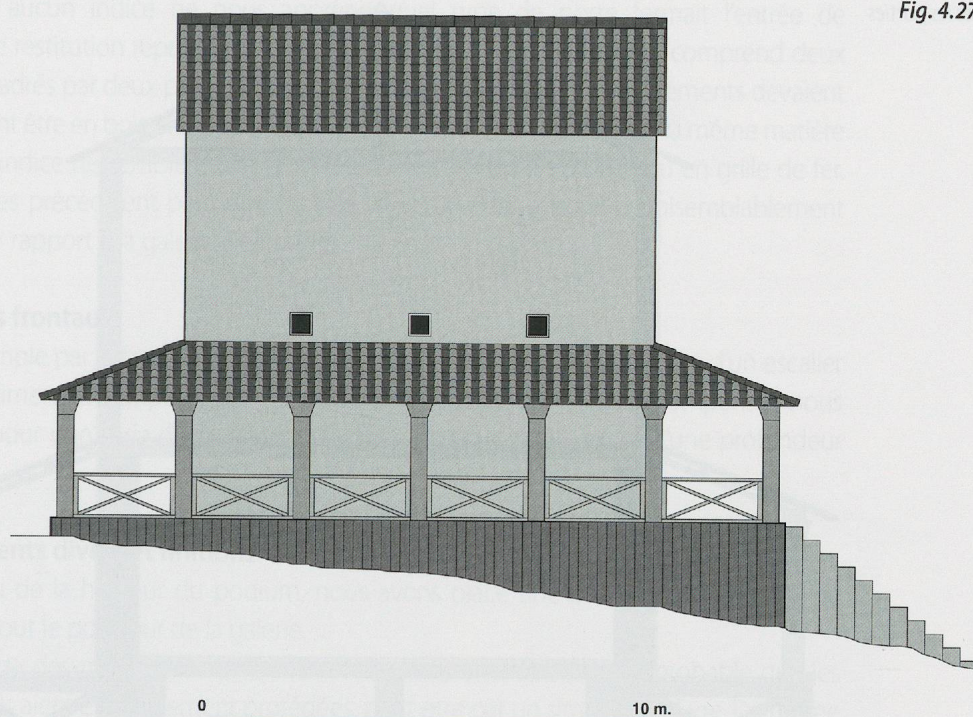


Fig. 4.27 Façade sud avec galerie simple
(C. Kaiser, IASA).

La colonnade

Au vu du caractère probablement rustique du bâtiment ainsi que de sa précocité, nous avons opté pour des piliers, plutôt que pour des colonnes. Ils intègrent les proportions de l'ordre toscan⁸⁰ et comportent à leur sommet un sabot en guise de chapiteau. Nous avons par ailleurs décidé d'élever ces piliers à 2,65 m, ce qui correspond à un grand entraxe. Suivant un rapport toscan entre la section des piliers et leur élévation, nous obtenons une section de 37 cm⁸¹.

La couverture et les charpentes

Deux solutions sont possibles pour la forme du toit de la *cella* : un toit en pavillon (à quatre pans) ou en bâtière (à deux pans). Le toit en pavillon, moins élégant, paraît peu probable, d'autant que sa réalisation est nettement plus complexe que celle d'une structure en bâtière. Cette option a de plus l'avantage de ne donner que deux prises au vent, renforçant ainsi la stabilité de l'ensemble, et de correspondre à celle généralement retenue pour les toitures de ce type d'édifice⁸². La charpente représentée pour la *cella* suit les modèles de charpente à ferme tels que ceux décrits dans le *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine* (Ginouvès 1992)⁸³.

Pour la galerie, le sommet des piliers est surmonté d'une sablière haute longeant toute la longueur du podium. Cette pièce de bois sert d'appui aux arbalétriers et aux chevrons soutenant le plan de tuiles. Dans un souci de cohésion de l'ensemble, nous avons opté pour un système qui s'implante dans la partie boisée de la *cella*.

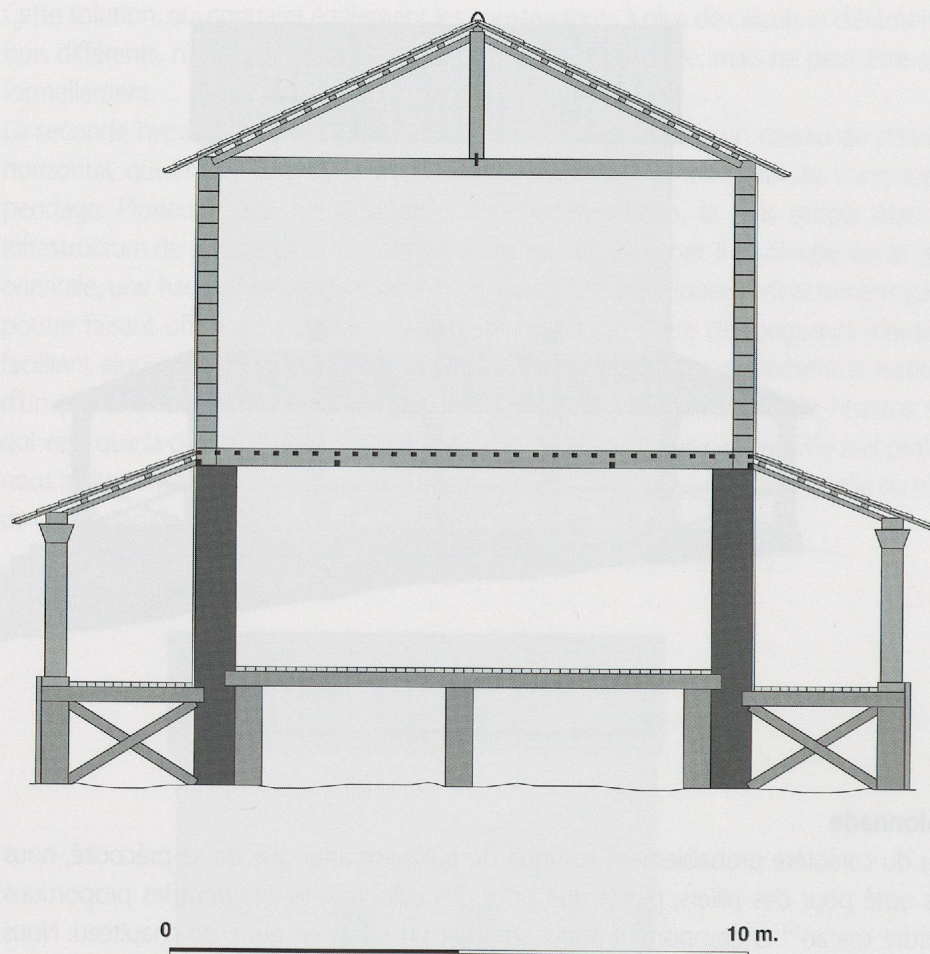
80 Bien que l'ordre corinthien soit déjà présent en Helvétie à l'époque de la construction du temple, le fait qu'il ait été construit en grande partie en bois permet de supposer un recours aux règles architecturales toscanes, nettement plus simples à mettre en œuvre.

81 La hauteur des piliers (2,65 m), divisée par 7 (nombre de piliers), donne 37 cm.

82 Voir notamment Fauduet 1993, p. 10-11 et p. 73.

83 Tome 2, p. 175-178, pl. 81.

Fig. 4.28 Vue est montrant toutes les parties boisées (C. Kaiser, IASA).



Les fenêtres

Comme nous l'avons précédemment mentionné, aucun fragment de verre à vitre n'a été retrouvé sur le site. Aucun indice, tant sur le terrain que dans la littérature sur les *fana*, ne permet de définir le nombre d'ouvertures percées dans la *cella*. Seul le « Temple de Janus » à Autun témoigne de trois ouvertures sur ses quatre façades. Nous avons conservé ce principe en reproduisant le rapport de proportion du temple d'Autun entre la hauteur de la *cella* et l'emplacement des fenêtres. Elles étaient probablement délimitées par un simple encadrement de bois et comportaient peut-être un grillage. Une autre possibilité consisterait à placer des fenêtres à meneau, de plus grandes dimensions, mais qui devraient être pourvues d'un vitrage.

La porte

Nous avons décidé de placer l'entrée du *fanum* sur sa façade orientale pour plusieurs raisons. Premièrement, la majorité des temples gallo-romains ont leur entrée située à l'est⁸⁴, ensuite, le pendage assez important sur les façades nord et sud rend la possibilité d'un escalier frontal et d'une entrée à cet emplacement très improbable, la scénographie de la façade principale ne pouvant se satisfaire d'une paroi où la dénivellation est visible de l'extérieur. L'hypothèse d'une ouverture à l'est est par ailleurs corroborée par la situation du temple, manifestement tourné en direction de la terrasse et de la plaine, et par la répartition des monnaies à l'intérieur et à l'extérieur de la *cella*.

⁸⁴ Voir Fauduet 1993, p. 81-82.

A nouveau, aucun indice ne nous apprend quel type de porte fermait l'entrée de la *cella*. Notre restitution reprend donc un type attesté à Herculaneum, qui comprend deux battants encadrés par deux pieds droits et surmontés par un linteau. Ces éléments devaient probablement être en bois étant donné qu'ils reposaient sur un podium de la même matière et qu'aucun indice ne semble indiquer l'existence de portes en bronze ou en grille de fer. Deux marches précédaient peut-être l'entrée afin d'accéder à la *cella*, vraisemblablement surélevée par rapport à la galerie (voir *supra*).

Les escaliers frontaux

L'accès au temple par la face orientale (côté terrasse) nécessite l'aménagement d'un escalier frontal aux dimensions imposantes. Au vu de la différence de niveau à compenser, nous avons opté pour une série de 11 marches⁸⁵ d'une hauteur de 30 cm et d'une profondeur de 40 cm.

Aménagements divers et finitions

Compte tenu de la hauteur du podium, nous avons placé une balustrade entre chaque colonne sur tout le pourtour de la galerie.

Enfin, à l'image des murs en maçonnerie recouverts d'un crépi, il paraît probable que les parties en bois aient été également protégées, peut-être par un simple chaulage. De même l'ensemble du bâtiment devait être peint, sans qu'aucune précision à ce sujet ne puisse être apportée.

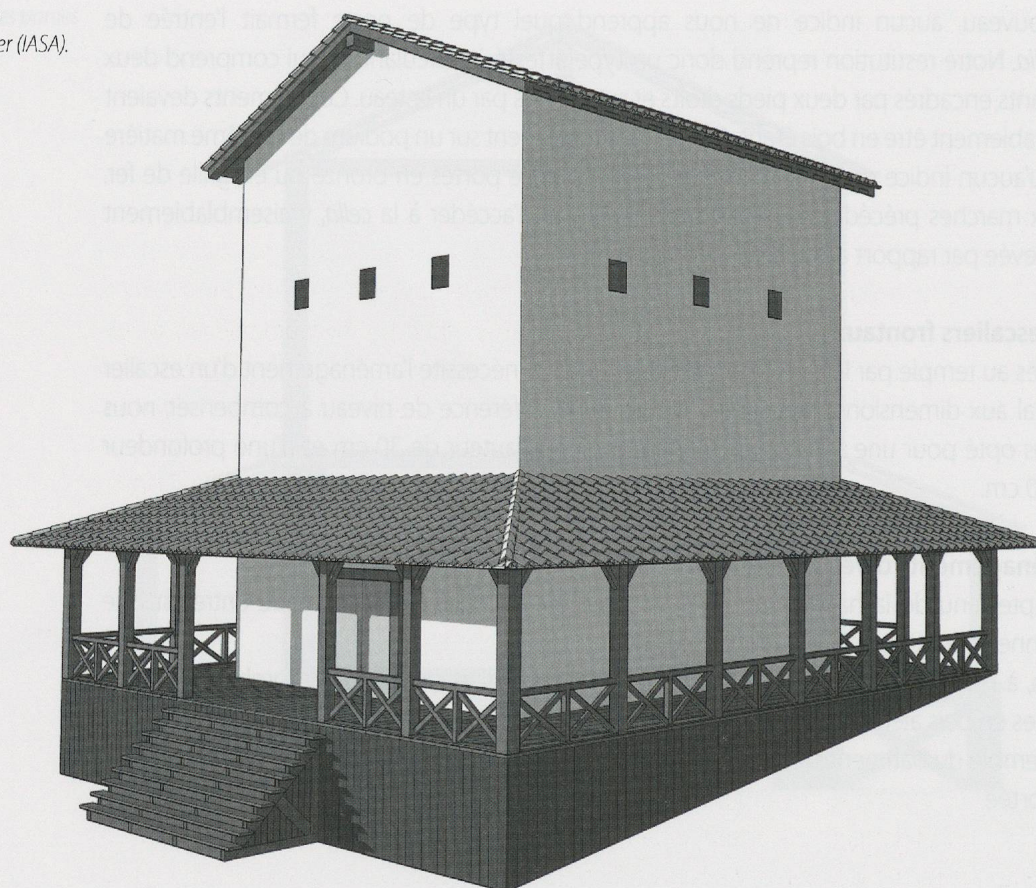
4.4.3. Le temple de la période 3

Suite à la suppression de la galerie à la fin de la période 2, un certain nombre de réaménagements architecturaux ont dû être opérés. Si l'on retient l'hypothèse d'un *podium* pour le *fanum* de la période précédente, son démantèlement placerait la porte de la *cella* à plus de 2 m du sol. Différentes solutions techniques pourraient alors être envisagées pour permettre d'atteindre l'entrée de l'édifice, comme la construction d'un escalier ou d'une plate-forme frontale, dont aucun vestige, cependant, n'a été retrouvé. Dans les deux cas de figure, cette structure devrait alors être vide, et donc en bois, pour permettre le creusement d'une fosse de la même époque découverte devant l'entrée de la *cella* (Fo 384). Une autre possibilité technique consisterait à rabaisser le niveau de la porte, mais cette solution semble contredite par l'existence d'un plancher (attesté à cette époque) à l'intérieur de la *cella*. Une dernière hypothèse, enfin, verrait un déplacement de l'entrée du temple sur sa face nord, qui permettrait de diminuer considérablement la hauteur à compenser pour gagner l'intérieur de la *cella*. Cette solution, néanmoins, n'a jamais été mise en évidence dans un temple antique et semble contredite par l'importance de l'orientation des édifices cultuels dans le monde romain et par la répartition des monnaies tardives, qui semblent avoir été jetées depuis une porte placée au centre de la paroi orientale de la *cella*.

Quoi qu'il en soit, le temple du Chasseron devait avoir aux 3^e et 4^e siècles de notre ère l'aspect d'une tour et non plus d'un *fanum* gallo-romain. (CK, CC, DO, TL)

⁸⁵ Vitruve (livre III, 4.3) indique que les marches doivent être de nombre impair afin de terminer l'ascension sur le même pied que la première marche.

Fig. 4.29 Hypothèse de restitution du temple. Modèle 3D de D. Glauser (IASA).



4.5 Les abords de la terrasse : *hospitalia* et *sacrarium* ?

Bien que les informations à leur sujet soient extrêmement lacunaires, différents secteurs proches de la terrasse ont livré du mobilier ou des éléments de construction antiques qui attestent leur fréquentation à l'époque du sanctuaire. Il en est ainsi de l'emplacement de l'actuel chalet-hôtel, où se trouvait très probablement un hospice pour les pèlerins, mais également du secteur des installations militaires et météorologiques, directement à l'amont du temple, et de différents autres points du massif sommital, où des fragments de *tegulae* pourraient laisser supposer l'existence de chapelles.

Le site du chalet-hôtel

Déjà commentées au chap. 2.1, les découvertes réalisées à la fin du 19^e siècle à l'emplacement de l'actuel hôtel ne sont connues que par une très brève mention de Victor-H. Bourgeois, qui nous apprend que « lors de la construction du petit hôtel-restaurant du Chasseron, en 1897, on découvrit une couche de tuiles romaines [...] portant la mention des légions [XXI et XI] »⁸⁶. Ces tuiles légionnaires, dont une seule est aujourd'hui conservée au MCAH, portent des timbres d'unités stationnées respectivement de 45 à 68 ap. J.-C. et de 69 à 101 ap. J.-C. dans le camp de Vindonissa (Brugg-AG). Leur présence au sommet du Chasseron, depuis

⁸⁶ Bourgeois 1932, p. 26.

lequel la vue porte très loin à la ronde, a donné à penser à la plupart des chercheurs du 20^e siècle qu'un poste de garde y avait été installé, mais différents indices semblent infirmer cette hypothèse, déjà combattue en 1917 par le célèbre historien français Camille Jullian (voir chap. 9.3).

L'absence de monnaies ou d'autres offrandes dans ce secteur (fouilles anciennes et prospections récentes) semble certes indiquer que ce secteur n'avait pas une fonction *stricto sensu* cultuelle, mais sa proximité directe avec la terrasse du temple, à la fois au pied et à l'entrée du lieu de culte principal, permet de supposer un lien fonctionnel, corroboré par la contemporanéité de leurs aménagements. La morphologie en creux de ce secteur qui le protège contre les vents, souvent violents sur les cimes jurassiennes, et son excellente exposition au sud-est, face à l'immense panorama des Alpes et du Plateau helvète, font certainement de ce site le meilleur emplacement pour édifier un habitat au sommet du Chasseron. La découverte récente, à l'arrière du chalet, de morceaux de mortier de tuileau et de petits fragments de terre cuite qui pourraient provenir de *tubuli* (canaux de chauffage), laissant supposer des aménagements thermaux, semble être un indice de plus pour penser que ce secteur était occupé par les *hospitalia* du sanctuaire, hypothèse d'autant plus séduisante que ce site d'hospice « naturel » a été repris par le premier hôtel et l'actuel hôtel. En l'absence de données céramologiques, les seules informations sur la chronologie de ce bâtiment sont données par les timbres des deux légions, qui permettent de penser qu'il a été construit sous le règne de Claude ou celui de Néron et qu'il a subi un agrandissement ou des réfections durant le dernier tiers du 1^{er} siècle de notre ère. Ces timbres donnent par ailleurs à penser que la construction de l'édifice a été financée ou soutenue par les légions de Vindonissa, dont la présence sur le site pose différents types de questions.

Le secteur de la station météo

Aujourd'hui occupé par des installations militaires et météorologiques, dont la gestion est assurée par la Place d'armes fédérale de Payerne, le secteur situé directement à l'amont de la terrasse du temple (éminence méridionale) a probablement été exploré durant la frénésie de fouilles « privées » du 19^e siècle, mais n'a pas fait l'objet de mentions particulières dans les publications de J. Gruaz (1913) et de V.-H. Bourgeois (1932), qui constituent l'essentiel de notre documentation pour les découvertes anciennes. Les travaux entrepris pour le stationnement de troupes d'observation lors des deux conflits mondiaux ont vraisemblablement bouleversé des vestiges antiques, mais aucune information n'a pu être recueillie concernant les trouvailles éventuelles. Les données les plus anciennes concernant ce secteur ne remontent ainsi qu'à 1948, date à laquelle un ensemble de mobilier particulièrement intéressant y aurait été découvert. Si l'on en croit un article de la Feuille d'Avis de Sainte-Croix du 31 mars 1948, « en effectuant la pose d'un appareil de météorologie pour la station du Chasseron, des ouvriers ont mis au jour, au milieu de nombreux débris de tuiles, une amphore romaine contenant plus de 200 monnaies d'or, d'argent et de bronze [...]. En outre il a été découvert à proximité immédiate, un coq en bronze auquel était attachée une plaque de plomb (portant une dédicace au génie de la XI^e Légion) [...] ». Nous ne reviendrons pas ici sur la validité de ce témoignage, discutée au chap. 2.1, pour nous contenter de relever que cette information, dont une partie au moins semble pouvoir être retenue, permet de penser qu'une construction à vocation religieuse s'élevait entre la terrasse du temple et le bord des falaises. La composition de l'ensemble mentionné par l'article pourrait correspondre au mobilier conservé dans un *sacrum*, où étaient rassemblées et exposées les offrandes des fidèles. Cette hypothèse, bien que fragile, est corroborée par le parallèle du sanctuaire

Fig. 4.29 Le sommet de l'éminence méridionale et l'éperon de la iactatio.

du Puy de Dôme, où un *sacrarium* s'élevait à l'amont du temple principal⁸⁷, ainsi que par la découverte de fragments de tuiles romaines dans des trous de taupes en différents points de ce secteur lors de prospections effectuées entre 2001 et 2006. Ces *tegulae* attestent sans aucun doute l'existence d'une ou de plusieurs constructions antiques sur la partie supérieure de l'éminence méridionale, mais la densité des bâtiments modernes ne permet guère d'espérer en savoir plus sur le plan et la fonction de ces aménagements, qui pouvaient également comprendre des lieux de culte secondaires, comme semblerait l'indiquer la découverte de sept monnaies très proches les unes des autres lors de récentes prospections dans la partie nord-est de ce secteur (M. Montandon, avril-mai 2006).

Des dizaines d'heures de prospection au pied des falaises de cette partie du sommet n'ont pas permis la découverte du moindre artéfact antique et semblent prouver que le jet des monnaies n'était pratiqué que depuis l'avancée rocheuse désormais désignée sous le nom d'éperon de la *iactatio*.

Autres secteurs de fréquentation attestée ou probable

Des fragments de *tegulae* ont été découverts dans différents secteurs du sommet lors des campagnes de prospection de 2003 et 2005, sur le versant de son éminence septentrionale, notamment, ainsi que sur celui de l'éperon qui domine la «Grotte du Petit Bossu» (voir chap. 6.4). Ces tuiles, ainsi que celles recueillies lors du dégagement, en 2005, d'une borne ancienne située à environ 200 m au nord-est du temple, pourraient laisser supposer l'existence de constructions sur un assez large périmètre autour du lieu de culte principal (à la «Pierre de la Paix», également, voir chap. 7.2).

Bien qu'aucune découverte ne puisse encore le démontrer, il est probable que la «Mare aux tritons» du Chasseron, située à environ 200 m au sud-ouest du temple, ait été utilisée pour son eau à l'époque du sanctuaire (voir chap. 3.1.1). (TL)

87 Voir annexe III.



Fig. 4.30 Le sommet de l'éminence méridionale et l'éperon de la *iactatio*. La forme des aménagements restitués est purement spéculative (D. Glauser, IASA, voir pl. 2, p. 420).